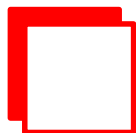


# A CONTRE COURANT

## SYNDICAL ET POLITIQUE

ISSN 0997 6922

N° 211 - 1,50 € - Janvier - Février 2010



Pour l'Emancipation Sociale!

## Ça commence mal !

2010 a mal commencé, en effet, poursuivant la pente descendante amorcée fin 2009 avec l'échec du sommet de Copenhague. Un échec certes prévisible, tant les contradictions sont puissantes entre les différents Etats; tant surtout le projet de réformer écologiquement le capitalisme est en définitive une impasse. Mais, pendant ce temps, la crise écologique s'étend et s'approfondit.

La fin de l'année dernière nous a aussi gratifiés du résultat de la votation intervenue fin novembre en Suisse contre l'érection de minarets. Il ne pourrait que réjouir les mécréants que nous sommes s'il ne manifestait en fait une poussée xénophobe qui emprunte à l'esprit réactionnaire. Et c'est aussi ce même esprit qui a permis l'élection d'un sénateur républicain dans le Massachusetts, opposé à la réforme pourtant timide de l'assurance maladie laborieusement mise au point par l'administration Obama. L'opposition républicaine à cette réforme, aux accents hystériques par moments, est désormais en mesure de la bloquer sur le plan parlementaire. Cela doit nous rappeler que notre bonne vieille taupe n'est pas seule à creuser des galeries pour que s'effondre le vieux monde : ses cousines et rivales réacs prolifèrent et sont d'autant plus efficaces que le système les encourage et creuse souvent leurs galeries à leur place.

En voudrait-on un indice supplémentaire que le récent ralliement de la première secrétaire du Parti socialiste à l'idée qu'il va falloir augmenter l'âge minimal de départ à la retraite nous la fournirait. Elle délivre ainsi un blanc seing au gouvernement pour procéder à une nième contre-réforme néolibérale de ce pilier de la protection sociale publique, destinée à le fragiliser un peu plus, pour le plus grand bénéfice des compagnies d'assurance privées. Et cela alors qu'on apprend en même que la seule « retraite chapeau » de Proglio s'élèvera à 13 millions d'euros

! Chapeau bas, en effet : en voilà au moins un qui n'aura pas à s'inquiéter pour ces vieux jours.

Mais le cynisme affiché par les « maîtres du monde » a trouvé une bien plus belle occasion de se manifester avec le séisme qui vient de ravager Haïti. Alors qu'on ratisse les dizaines de milliers de cadavres pris sous les décombres à coup de bulldozers, tout ce que le monde capitaliste compte d'entreprises de travaux publics et de financiers de tout poils multiplie d'ores et déjà les projets et programmes de reconstruction. La larme à l'œil devant les journalistes mais se frottant les mains et jouant des coudes en coulisses, ils entendent bien tirer profit de ce nouveau « chantier du siècle », de manière à enfoncer un peu plus dans une dette perpétuelle un des peuples les plus pauvres de la planète. Une fois de plus, la misère des uns sera la condition de l'enrichissement des autres.



## Italie

# La révolte des travailleurs immigrés à Rosarno

A Rosarno, commune de la province de Reggio de Calabre, a éclaté, jeudi 7 janvier 2010, une révolte de travailleurs immigrés, originaires pour l'essentiel de l'Afrique. Ce vendredi matin, 8 janvier 2010, la révolte continuait. Les travailleurs immigrés africains ont occupé la rue pour se défendre. Ils ont fait la démonstration de leur refus d'être des humains invisibles, des mains sans droits qui doivent toutefois cueillir avec délicatesse des clémentines odorantes et pour le reste de vivre avec les rats comme des rats.

### «La chasse aux Noirs»

En décembre 2008 déjà, des travailleurs immigrés du Ghana et du Burkina Faso étaient descendus dans la rue à Rosarno : deux de leurs camarades avaient été gravement blessés suite à des tirs de kalachnikov en provenance d'une voiture.

Un de ces nombreux «incidents» qui illustrent une «chasse aux Noirs», dans un contexte d'hyper-exploitation qui s'appuie conjointement sur les réseaux mafieux et la politique du gouvernement Berlusconi, symbolisé en la matière par le ministre Roberto Maroni de la Ligue du Nord. Et, dans cette Calabre-là, les sbires mafieux n'acceptent pas que les immigrés lèvent les yeux ou se défendent. Car se faisant, ils portent atteinte à la «Pax mafiosa» nécessaire à la récolte «à bas prix» des clémentines et autres agrumes.

Ce vendredi 8 janvier 2010, la représentante du HCR (Haut-Commissariat pour les réfugiés) a déclaré qu'elle était très préoccupée d'un risque de «chasse aux immigrés» à Rosarno. D'autant plus que Maroni, dès jeudi, affirmait avec force que cette situation était le fait «d'une trop grande tolérance face à l'immigration clandestine».

### Les survivants condamnés d'une odyssee

Le quotidien *L'Unità* – au mieux de centre gauche – écrit dans son édition du 7 janvier 2010 : «*La rage des extracommunautaires couvait depuis un certain temps, bien qu'en mai 2009, finalement, les trois premiers exploités aient dû payer pour un délit qualifié de réduction à l'esclavage.*»

Les travailleurs immigrés qui arrivent dans cette région sont les survivants d'une odyssee durant laquelle ils ont été contraints d'assister à la mort de leurs congénères : dans les déserts, dans la mer ou dans les «camps de rétention extracommunautaires» financés par l'Union européenne et la Suisse.

Ils ont quitté des pays rongés par des guerres – derrière lesquelles se camouflent des conglomérats miniers ou des groupes pétroliers – et détruits par l'exploitation néocoloniale prenant appui sur des «élites» corrompues, alliées de leurs corrupteurs.

Ils arrivent dans une terre où, par milliers, ils ne seront que des bras pour cueillir des agrumes dès novembre et repartiront en mars après la récolte des oranges, migrant en Italie d'une région à l'autre, selon les récoltes. Sans toit, sans eau, sans électricité, sans sanitaires, reclus parfois dans des bâtiments industriels désaffectés.

Pour reprendre la formule d'un des leurs : «*Nous vivons entre les rats et la peur.*» Un autre, originaire du Maroc, confie au journaliste Attilio Bolzoni du quotidien *La Repubblica* : «*Je vis dans la peur, la peur de faire savoir à ma fille mille comment je vis en Europe.*»

En fin d'année dans la région de Rosarno, chaque matin, des «contremaîtres» arrivent devant les baraques avec des camionnettes pour engager ces travailleurs immigrés qui n'ont littéralement plus rien si ce n'est leurs bras – de jeunes hommes – pour travailler 12 à 14 heures par jour, pour 20 euros, en payant 5 euros pour le «transport».

Les médecins de MSF – dont certains ont travaillé dans des pays avec des conditions dites «difficiles» – sont abasourdis par ce qu'ils ont découvert. Ainsi, les attaques du froid, les «fumées» dégagées par les feux allumés dans des baraques pour cuisiner ou se réchauffer provoquent de graves difficultés respiratoires. A cela s'ajoutent des infections diverses, des maladies dermatologiques. Cristina Falconi – responsable du projet MSF – souligne que : «*Beaucoup parmi eux souffrent de dépression. Car ils vivent cette dégradation de leurs conditions de vie comme une défaite dont ils ne se relèveront jamais plus. Et quand ils téléphonent chez*

*eux ils disent que tout va bien et ce sont ces mensonges qu'ils se racontent à eux-mêmes qui les dépriment encore plus.*»

### Une lutte particulière, mais qui a un passé

Ces travailleurs immigrés sont au bout d'une chaîne. Les grands producteurs, avec l'aide de la mafia, ont bloqué la création de coopératives de petits producteurs. Les prix payés pour les clémentines et les oranges ont fortement chuté : les grandes surfaces et les exportateurs imposent leur «pouvoir d'achat».

Dès lors, dans le sud de l'Italie, pèlerine une armée de sans-papiers. La très grande majorité ne pourra obtenir une régularisation, car ils ont reçu un mandat d'expulsion avec interdiction de revenir en Italie. Dès lors, une véritable «armée de réserve» composée de «clandestins» se déplace, selon la saison, pour récolter des tomates à Foggia, des clémentines puis des oranges à Rosarno, puis des olives à Alcame et des pommes de terre à Cassibile. Et cela dans le contexte d'une agriculture du sud de l'Italie en crise.

Les conditions d'exploitation qu'ils rencontrent font penser – au-delà des différences – à celles des journaliers du sud de l'Italie qui, suite à la Seconde Guerre mondiale, ont mené des luttes très dures et ont engagé des mouvements d'occupation des terres. Des journaliers qui étaient traités comme des criminels par les pouvoirs.

C'est dans cette longue lutte que s'inscrit la révolte des travailleurs immigrés africains qui ont déboulé dans les rues de Rosarno parce qu'ils refusent qu'on leur tire dessus (deux jeunes ont été la cible de tirs avec des fusils à air comprimé), qu'on les «traite comme des animaux» pour reprendre une formule qui revient sans cesse dans leurs déclarations. Ils se sont défendus comme des êtres humains dont la rage adoucit la souffrance – en cassant quelques voitures et vitrines de magasins – et ont été réprimés par la police comme «des animaux».

Charles-André Udry,

le 8 janvier 2010

Le texte ci-dessous est paru sur le site du CADTM (Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde, Réseau international de lutte pour l'abolition de la dette des pays du Sud). Le CADTM édite une revue papier intitulée "Les autres voix de la planète". Pour s'abonner (38 euros/an ; 22 euros/an pour les petits revenus) effectuer un virement bancaire international sur le compte du CADTM ou envoyer un chèque à l'ordre du CADTM 17, rue de la Bate, 45150 JARGEAU (adresse française). Courriel : [france@cadtm.org](mailto:france@cadtm.org). Pour l'adresse belge et le n° de compte du CADTM, voir encadré à la fin du texte.

# Pour Haïti : honneur et respect

**La catastrophe qui frappe Haïti a soulevé un élan de solidarité impressionnant à l'échelle mondiale. Cela est bon : la solidarité c'est la tendresse des peuples ! Et l'aide d'urgence est indispensable, quand tout manque - à commencer par l'eau potable -, quand on ne parvient même pas à enterrer les dizaines de milliers de morts...et quand le chaos occasionné par le tremblement de terre vient s'ajouter à une réalité quotidienne déjà marquée par la pénurie d'eau potable et par la faim pour l'immense majorité du peuple haïtien.**

**Mais cette aide s'accompagne d'un discours tenu par tous les médias et les gouvernements occidentaux qui est une offense à Haïti et qui laisse présager le pire quant aux principes qui régiront la reconstruction du pays. On nous rabâche à longueur d'antenne et d'articles ce qui caractériserait Haïti : pauvreté extrême, délinquance et violence, proximité avec la France qui fait tout pour aider ce pays francophone. Enfin, Haïti, éprouvée il y a deux ans par quatre ouragans dévastateurs et aujourd'hui par ce séisme, serait frappée par une malédiction ! Quand on est maudit, c'est qu'une puissance divine vous punit : on doit être bien criminel pour attirer pareil châtement !**

## Pourquoi Haïti est si pauvre ?

Haïti colonie française jusqu'à la fin du XVIIIème siècle - alors appelée Saint Domingue et surnommée «la perle des Antilles» - a fait, grâce aux denrées qui y étaient produites au premier rang desquelles le sucre, la richesse de la France. Plus de 400 000 noirs travaillaient pour 30 000 propriétaires français. Les conditions de l'esclavage étaient si atroces que l'espérance de vie des esclaves ne dépassait pas 9 ans et que par conséquent la majorité d'entre eux étaient des «bosales» directement venus d'Afrique.

Lorsque ces esclaves se soulèvent contre leurs bourreaux et la puissance coloniale, leur chef Toussaint Louverture est emprisonné par les Français et meurt dans une prison glaciale du Jura; Napoléon envoie son armée pour mater la révolte. Le général Leclerc, son beau-frère, dirige l'expédition et écrit à l'empe-

reur : *«Voilà mon opinion sur ce pays: il faut supprimer tous les nègres des montagnes, hommes et femmes, et ne garder que les enfants de moins de douze ans, exterminer la moitié des Noirs des plaines, et ne laisser dans la colonie aucun mulâtre portant des galons.»* L'armée française est défaite: en 1804, Haïti devient un état indépendant. C'est la première et l'unique fois dans l'histoire de l'humanité que des hommes et des femmes soumis à l'esclavage furent capables à la fois d'abolir l'esclavage, de rendre leur pays indépendant, de le défendre contre une armée réputée invincible et de mettre fin aux structures coloniales.

La révolution haïtienne fut et demeure un exemple pour les peuples opprimés: antiesclavagiste, anticoloniale, dès l'indépendance elle offre sa solidarité à ceux qui luttent pour libérer leurs propres peuples: le Venezuela, Cuba, le Mexique et la jeune république des Etats Unis (où l'esclavage perdurait) reçoivent l'aide d'Haïti pour leur propre émancipation du joug colonial ou de l'esclavage.

Considérée comme un exemple hautement dangereux pour les autres peuples, Haïti fut soumise à un long blocus international. Et elle fut lourdement châtiée, non par un quelconque dieu, mais par la France: alors qu'elle avait été dévastée par la guerre contre la France où un tiers de sa population avait péri et où toutes les infrastructures avaient été détruites, en 1825.

Haïti fut sommée, sous la menace d'une invasion militaire, de payer à la France une rançon de 150 millions de francs or pour dédommager ce pays des pertes subies par les colons. Le gouvernement haïtien se plia à cette exigence et Haïti, pour rembourser à la France cette somme dont l'équivalent actuel serait de plus de 20 milliards de dollars, coupa ses arbres pour vendre du bois précieux et surtout s'endetta auprès de banques étrangères : c'est ainsi que se constitua au XIXème siècle la première dette extérieure d'un pays du Sud. Haïti mit près de soixante dix ans à s'acquitter de sa rançon et les ultimes agios couraient encore au début du XXème siècle...

Par la suite, le trésor haïtien fut pillé par une expédition de marines en décembre 1914. S'en suivit une occupation militaire du pays par les Etats Unis qui dura vingt ans, à la fois parce que la résistance haïtienne fut particulièrement farouche (Charlemagne Peralte qui dirigea la ré-

sistance paysanne est un martyr dont les Haïtiens gardent la mémoire), parce que les Nord Américains tentèrent d'instaurer à nouveau de grandes plantations qui furent à l'origine d'une nouvelle déforestation et parce que les Etats Unis ne se retirèrent qu'après avoir obtenu l'abolition de l'article de la Constitution qui interdisait à des étrangers de posséder des entreprises en Haïti.

## La dictature des Duvalier

La dictature de la famille Duvalier dura 29 ans. A leur chute, ils furent accueillis en France avec une fortune de 900 millions de dollars, une somme qui dépassait le montant de la dette extérieure d'alors. Les Duvalier jouissent tranquillement de ces biens en France, tandis que la Suisse vient de restituer à l'Etat haïtien 6 millions de dollars déposés par les Duvalier dans des banques suisses: c'est peu par rapport aux sommes volées à Haïti, mais c'est dans ce sens que la justice devrait s'exercer.

En 1971, Bébé Doc a succédé à son père. Alors que le pays produisait son alimentation jusqu'à cette époque, il fut investi président par le Département d'Etat pour lancer les politiques qui allaient mettre fin à la souveraineté alimentaire d'Haïti, avec l'intervention du FMI et de la Banque mondiale.

A titre d'exemple : tous les porcs «créoles», base de l'économie de toute unité familiale rurale, furent abattus par un organisme spécialisé pour enrayer la peste porcine africaine soi disant imminente en Haïti - ce dont aucune preuve ne fut apportée. Cet organisme haïtien d'élimination des porcs opérait à l'instigation des Etats Unis via la BID (Banque Interaméricaine de Développement) et avec la complicité d'autres pays tels le Canada.

## Le rôle des Etats Unis

Les Etats Unis, en inondant le marché haïtien de riz subventionné dont le prix était inférieur au prix du riz produit localement ont brisé la filière nationale de production de riz. Il en a été de même de tous les produits agricoles de base, de sorte que le dumping des denrées nord-américaines subventionnées par l'Etat nord-américain pour détruire la production locale qui n'a ni subventions ni moyens, a fini par avoir raison de l'alimentation produite sur place. Victime de cette concurrence déloyale, Haïti est devenue le ré-

ceptacle des produits alimentaires de mauvaise qualité des Etats-Unis.

Il faut se demander pourquoi les Etats Unis se sont livrés à cette destruction délabrée de l'agriculture haïtienne au cours des quarante dernières années: au-delà de l'intérêt à disposer d'un marché pour ses produits, intérêt fort relatif au demeurant vu le pouvoir d'achat limité des Haïtiens, a primé le besoin qu'avaient les Etats Unis d'installer des entreprises d'assemblage dans un pays proche de façon à approvisionner le marché nord américain. Les «maquillas» sont massivement installées au Mexique dans la région frontalière avec les USA; elles le sont également en Haïti. Tout a donc été fait pour disposer dans ce pays d'un réservoir de main d'œuvre réduite à l'oisiveté suite à l'exode rural et prête à accepter n'importe quels salaire et conditions de travail. La voie de l'émigration est pratiquement bloquée et l'on sait combien l'émigration clandestine sur des embarcations de fortune est meurtrière. Des dirigeants haïtiens se sont flattés du résultat de cette politique, qui constitue pour eux l'avantage comparatif d'Haïti dans la compétition mondiale: elle place la main d'œuvre haïtienne parmi les moins chères du monde. Tout au long de la frontière avec la République dominicaine et dans la capitale se sont donc développées ces entreprises d'assemblage. L'année 2009 a été marquée par de longues luttes ouvrières, relayées par les étudiants, pour obtenir une augmentation du salaire minimum : le président Préval s'est lui-même impliqué fortement dans ce débat pour éviter l'augmentation de ce salaire minimum initialement votée par l'assemblée nationale ; il faut dire qu'il subissait la pression de chefs d'entreprise menaçant de fermer leurs usines au cas où les salaires augmenteraient.

Il nous faut terminer cette revue de l'histoire de deux siècles où la misère d'Haïti est fabriquée par les grandes puissances qui ont continué à faire payer à ce pays de noirs son audace anticoloniale. En 1991, au cours des premières élections démocratiques que connaît Haïti, est élu le prêtre Aristide, issu de la théologie de la libération. Il est renversé par un coup d'état neuf mois plus tard. Il reviendra à la présidence en février 2001, non sans un passage par les Etats Unis qui rend à Haïti un personnage qui n'a plus grand-chose à voir avec le président qui avait soulevé tant d'espoir dix ans plus tôt. Pourtant, à l'approche de la célébration du bicentenaire de la Révolution, Aristide a l'audace de réclamer à la France réparation du tort qu'elle a causé à Haïti en demandant la restitution de la somme qui lui fut extorquée au siècle précédent. La réponse ne se fit guère attendre : en 2004, Aristide fut à nouveau renversé par une expédition militaire menée par les Etats Unis, la France et le Canada. Enlevé manu militari, il fut expulsé et vit depuis lors en exil en Afrique du Sud.

## MINUSTAH et mise sous tutelle

L'expédition a fait place à une occupation militaire déguisée en mission de paix: la MINUSTAH, la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti. Déployée depuis juin 2004, son mandat a été récemment prolongé à la demande du président Préval. Alors qu'elle est composée de près de 9000 hommes - dont d'importants contingents de Brésiliens, Argentins, Chiliens et des contingents moins nombreux de Guatémaltèques, Boliviens et Equatoriens -, seuls 2 des 20 membres de l'Etat Major sont sud-américains et les Etats Unis contrôlent le renseignement militaire. Cette «intervention sous-traitée par les Etats-Unis», selon l'expression du Prix Nobel de la paix l'argentin Adolfo Esquivel, est pour les Haïtiens le symbole de la perte de l'indépendance nationale. Qui a visité Haïti sait que la majorité de la population haïtienne ressent la présence de la MINUSTAH comme une offense. La tension s'est aggravée quand les 114 soldats du Sri Lanka, accusés de viols de femmes et d'adolescentes, ont été rapatriés. Ils ont bien sûr bénéficié d'une totale impunité.

Alors, qu'on ne vienne surtout pas nous parler d'une quelconque malédiction ! La pauvreté d'Haïti n'est pas tombée du ciel, elle a été fabriquée au cours de deux siècles d'interventions étrangères, elle a été l'œuvre délibérée de grandes puissances au premier rang desquelles figurent la France et les Etats Unis. Les Français d'aujourd'hui doivent connaître l'histoire tragique des relations entre la France et Haïti, le rôle que la France, directement et à travers les Institutions financières internationales, joue dans le maintien et l'aggravation de la misère d'Haïti. Patrick Poivre d'Arvor, au titre d'ambassadeur de l'UNICEF, ose écrire dans le Figaro du 15 janvier : *«c'est un des peuples...les plus maudits par l'histoire. Mais il n'est pas responsable de cette histoire là. Le peuple français non plus»*. Ce ne sont pas là d'innocentes aneries, mais l'expression de la pensée unique à l'œuvre sur Haïti.

Nous ne pouvons pas oublier que l'extrême précarité de la situation sociale haïtienne, d'où dérive réellement la dimension gigantesque de la présente catastrophe, est le résultat de deux siècles de colonialisme violent, d'interventions militaires et de pillage qui ont amené Haïti à recevoir le triste titre de " pays le plus pauvre de l'Amérique". Cette situation a été aggravée au cours des deux dernières décennies avec l'application sauvage des programmes d'ajustement néolibéral dans l'économie et la société haïtienne, avec le maintien d'une dette extérieure illégitime qui épuise les ressources de la nation, avec la dévastation de l'environnement et de l'agriculture et avec l'imposition des intérêts des compagnies transnationales.

Voilà deux siècles que l'histoire d'Haïti est le symbole du racisme et de l'anti-humanisme blanc, exprimé sans ambages par le président Jefferson au XIXème siècle quand il évoquait *«cette peste indépendantiste et antiesclavagiste de nègres qui ont pris leur indépendance par les armes»* L'uruguayen Eduardo Galeano l'écrivait déjà en 1996 : *«L'histoire de l'acharnement contre Haïti, qui de nos jours prend des dimensions tragiques, est aussi l'histoire du racisme dans la civilisation occidentale»*.

Tout porte aujourd'hui à craindre que, sous couvert d'aide d'urgence puis de reconstruction, face à un état haïtien déliquescence et fragilisé - ce dont l'écrasement du palais national, du palais de justice et de divers ministères est comme la matérialisation symbolique -, des puissances étrangères ne profitent de la situation offerte par le chaos pour mettre de manière radicale et définitive le pays sous tutelle. La MINUSTAH constituait déjà une mise sous tutelle militaire, la mission d'envoyé spécial des Nations Unies confiée à l'ex-président Bill Clinton au cours de l'année 2009 ouvrait la voie à une mise sous tutelle économique. Aujourd'hui, les Etats Unis ont pris le contrôle de l'aéroport et ont annoncé le déploiement de dix mille soldats dont deux mille marines. Ailleurs ou en d'autres temps, cela provoquerait une protestation mondiale. S'agissant d'Haïti et sous couvert de mission humanitaire, la nouvelle occupation a un coût diplomatique presque nul (la France a élevé une légère protestation face à l'impossibilité d'atterrir à Port au Prince pour un avion français chargé d'un hôpital, quand le besoin de soins hospitaliers de la part d'innombrables blessés est des plus criants). C'est le Commandement Sud de l'armée nord-américaine qui a pris la direction des opérations.

Il est nécessaire ici de rappeler que la position géostratégique d'Haïti dans la mer des Caraïbes fait de son contrôle un élément essentiel de la politique nord-américaine dans la région. La catastrophe qui frappe Haïti fournit une occasion rêvée aux Etats Unis d'exercer ce contrôle.

On ne peut non plus manquer d'être choqués du mensonge par omission de nos médias : apparaissent chaque jour à l'écran un médecin français, ou canadien ou nord-américain. Leur dévouement est magnifique. Mais pas un mot et pas une image de l'aide apportée par Cuba à Haïti. Or elle est sans commune mesure avec l'aide des pays occidentaux et n'est pas seulement donnée dans l'urgence : elle a commencé il y a plus de dix ans à la suite de l'ouragan Mitch. Les 100 premiers médecins cubains sont arrivés en Haïti fin 1998. Des centaines d'Haïtiens étudient à Cuba avec des bourses. Près de 400 médecins et personnel de santé cubains travaillent tous les jours dans 227 des 337 communes du pays. Le Venezuela et Cuba ont un programme commun de coopération pour monter en Haïti dix centres

de santé (appelés centres de diagnostic intégral) : les quatre premiers, déjà installés, dispensent une assistance médicale gratuite et de qualité à des milliers d'Haïtiens. Cuba a envoyé à la suite du tremblement de terre son Contingent international de médecins spécialisés dans les situations de désastres et d'épidémies baptisé Henry Reeve, formé de 152 médecins. Pourquoi nos médias passent-ils sous silence la solidarité de ce petit pays de la Caraïbe, d'autant plus exemplaire que Cuba est un pays appauvri par un blocus d'un demi-siècle et par les ouragans qui l'ont durement frappé en 2008 ?

Je voudrais enfin récuser absolument cette réputation de violence qui est faite aux Haïtiens. La délinquance n'est d'ordinaire pas plus forte à Port au Prince que dans les autres grandes villes du Sud. Hors de la capitale, on vit plus en paix en Haïti que dans bien des pays. Il n'est jamais rien arrivé de mal aux médecins cubains dispersés dans le pays.

Les chaînes de télévision montrent à plaisir des images de pillages dégradantes pour Haïti : n'est-il pas légitime, quand on est depuis plusieurs jours sans eau et sans nourriture, d'aller les chercher là où on peut les trouver, quand plus rien ne fonctionne normalement ?

Qui vit en Haïti sait à quel point la dignité des Haïtiens est blessée par l'image fautive qu'on présente d'eux. Cette image s'est renforcée depuis le tremblement de terre : misère, chaos, délinquance et incapacité de résoudre leurs propres problèmes.

Qui vit en Haïti sait aussi à quel point ce peuple est dans la vie quotidienne doux, hospitalier, bienveillant, courageux, travailleur, créatif. Ce pays fourmille de poètes, de déclamateurs, d'écrivains, de peintres, de sculpteurs, comme si créer de la beauté était la seule dignité de ceux à qui l'on a tout pris, la seule échappatoire à la laideur de la misère. Par ailleurs, il n'est pas un illettré haïtien qui ne connaisse et ne tire fierté de l'histoire de son pays.

Ce peuple fait aussi face avec un courage et un optimisme rares aux épreuves successives qui l'accablent. Le 16 janvier, sur le parvis des droits de l'homme au Trocadéro, au cours du rassemblement pour rendre hommage aux victimes du tremblement de terre et pour se recueillir, les Haïtiens sont venus dire qu'ils n'étaient pas un peuple maudit, mais un peuple vaillant qui se relèvera de ses cendres.

## Comment exprimer notre solidarité ?

D'abord ne pas prêter nos consciences à l'infâme discours dominant tenu sur Haïti basé sur l'hypocrisie et la charité : même l'héritier des Duvalier nettoie

sa conscience en offrant aujourd'hui les fonds d'une fondation familiale, dérisoires par rapport au vol commis par cette même famille ! Etre en permanence en alerte pour défaire mentalement cette pensée dominante. Etre convaincu que le peuple haïtien est un grand peuple qui ne quémande pas d'aide mais mérite une totale solidarité et un engagement à ses côtés pour briser les entraves à son émancipation.

Au-delà de l'indispensable aide d'urgence, il faudra exiger réparation : non seulement l'annulation de la dette extérieure d'Haïti mais le remboursement des sommes indûment ponctionnées par les Institutions Financières Internationales (IFIs) au titre de la dette extérieure et la mise en place d'un fonds correspondant à la rançon payée à la France afin que soient menés des projets de reconstruction.

Il faut savoir que des milliards pourraient être déversés sur Haïti : cela ne changerait rien et ne ferait que renforcer la dépendance et la corruption, s'ils sont administrés par un Etat soumis au diktat des grandes puissances et des institutions financières internationales, ou pire encore si ces puissances (ou l'une d'elles) décident de prendre en main le sort d'Haïti, lui déniaient ainsi sa capacité à s'administrer elle-même. Une manière d'aider les Haïtiens, c'est de lutter pour la non-ingérence de chacun de nos gouvernements pour qu'enfin, une fois pour toutes, les Haïtiens puissent être responsables de leur destin. Il faudra exercer une pression politique pour empêcher que la catastrophe ne serve de prétexte à l'aggravation de la mise sous tutelle d'Haïti.

Enfin être à l'écoute des demandes de la société civile haïtienne et leur répondre. Le directeur de la **PAPDA (Plateforme Haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif)** a fait parvenir le 14 janvier 2010 une première information dont je reprends l'essentiel de la partie concernant la «**SOLIDARITE STRUCTURANTE**» qu'appelle cette plateforme d'organisations populaires :

## SOLIDARITE STRUCTURANTE

« C'est l'heure d'une grande vague de solidarité de peuple à peuple qui permette de :

a) **Vaincre l'analphabétisme (45 % de la population)**

b) **Construire un système d'enseignement public efficace gratuit qui respecte l'histoire, la culture, l'écosystème**

c) **Vaincre la crise de l'environnement et reconstruire avec la participation massive des jeunes et des internationalistes les 30 bassins hydrographiques**

d) **Construire un nouveau système de santé publique en articulant médecine moderne et traditionnelle et en offrant des services primaires de qualité accessibles à 100 % de la population pour vaincre la mortalité infantile, la malnutrition, la mortalité maternelle**

e) **Reconstruire une nouvelle ville avec une autre logique basée sur une urbanisation humaine et équilibrée en respectant les travailleurs et les vrais créateurs de richesse, en privilégiant les transports collectifs, la recherche scientifique, l'agriculture urbaine, l'artisanat et les arts populaires, les parcs qui favorisent la biodiversité**

f) **Construire la souveraineté alimentaire sur la base d'une réforme agraire intégrale, avec priorité aux investissements agricoles pour utiliser les réserves de productivité dans une logique qui respecte les écosystèmes, la biodiversité ainsi que les besoins et la culture de la majorité de la population.**

g) **Détruire les liens de dépendance avec Washington, l'Union Européenne et l'impérialisme. Abandonner les politiques dictées par les diverses versions du consensus de Washington. Rompre avec les IFIs et leurs plans (...)**

**PAPDA** propose enfin d'en finir avec la MINUSTAH et de construire des brigades de solidarité de peuple à peuple.

Que chacun et chacune de nous se mobilise !

**Anne Cauwel**

### Appel à la solidarité : soutenez la PAPDA

Le CADTM est un réseau dont l'une des organisations est **La Plateforme Haïtienne de plaidoyer pour un Développement alternatif (PAPDA)** qui milite pour l'annulation de la dette haïtienne et la mise en place d'alternatives socialement justes et écologiquement soutenables; **la PAPDA** travaille en collaboration avec de nombreux acteurs internationaux et locaux (mouvements de paysans, mouvements de femmes, organisations de défense des droits humains, etc.).

Il est important que la reconstruction se fasse par et pour les Haïtiens et non sans et contre eux. Pour cela il faut soutenir et accompagner les mouvements sociaux haïtiens qui dénoncent et combattent l'ingérence, la domination, l'exploitation, réclament l'annulation de la dette et revendiquent la pleine souveraineté de leur pays

**Pour soutenir la PAPDA, envoyez vos dons au CADTM Belgique.** Les dons collectés seront intégralement reversés à la **PAPDA**. Envoyez vos dons par chèque au CADTM, 345 avenue de l'Observatoire 4000 Liège, Belgique (**avec la mention « soutien PAPDA Haïti » au dos du chèque**) ou par virement au compte du CADTM, **avec la mention « soutien PAPDA Haïti »** : IBAN BE06 0012 3183 4322 Code Swift BIC : GEBA BE BB.

# Que cache la croissance de la dette publique ?

Il ne se passe plus guère de semaine si ce n'est de jour sans que la presse, la radio ou la télévision ne consacrent, généralement sur un ton alarmiste, un éditorial et un article au thème de la croissance continue de la dette publique. Evolution immanquablement présentée comme une catastrophe nationale puisque cette dette croît actuellement au rythme de quelques 8 000 € par seconde<sup>1</sup> et fait peser sur chaque Français naissant aujourd'hui une obligation de remboursement qui s'élevait à 20 600 € fin 2008<sup>2</sup>.

Si l'on veut dépasser cette présentation spectaculaire de la situation pour comprendre ce qui est en jeu dans la dérive actuelle des finances publiques, quelques rappels s'imposent tout d'abord quant à l'évolution de cette dette. Après quoi nous passerons à l'analyse de ses différentes composantes.

## L'évolution de la dette publique : un gouffre grandissant

Commençons par définir ce qu'on entend par dette publique. C'est l'endettement brut de l'ensemble des administrations publiques : Etat, collectivités territoriales et organismes assurant la protection sociale, soit le montant de leurs engagements financiers que ces administrations doivent en principe rembourser à leurs créanciers, avec intérêts. Elle s'élevait à 1 428 Mds € au 30 juin 2009 soit 73,9% du produit intérieur brut (PIB); elle n'était que de 1 268 Mds € au 30 juin 2008, représentant 65,7% du PIB<sup>3</sup>.

Notons que, si l'on tient compte de l'ensemble des actifs (financiers et non financiers) de ces mêmes administrations, la perspective change du tout au tout : avec un montant d'actifs non financiers de quelques 1 450 Mds € et d'actifs financiers pour quelques 800 Mds €, les administrations publiques détiennent actuellement un patrimoine net (actif - passif) de plus de 580 Mds € fin 2008<sup>4</sup>. Il est singulier que les pourfendeurs de la dette publique ne le signalent que rarement.

Sur les trente dernières années (1978-2008), la dette publique française s'est considérablement alourdie au fur et à mesure où le déficit courant devenait structurel et s'aggravait lui-même<sup>5</sup>. En 1978, la situation n'est déjà pas très brillante puisque la dette représentait alors 21% du PIB et que cette année-là le déficit de finances publiques s'élevait à 1,3% de ce même PIB; des chiffres cependant enviables au regard de la situation actuelle... D'autant plus que les deux années suivantes (1979 et 1980) marquent le retour à l'équilibre budgétaire (+0,1% et +0,2%).

La situation va irrémédiablement se dégrader à partir du début des années 1980: jamais plus depuis lors les administrations publiques n'ont équilibré leurs comptes. La dégradation demeure cependant encore acceptable (au regard des critères de Maastricht par exemple) puisque le déficit se maintient entre 2 et 3% du PIB pendant toute la décennie 1980 (sauf en 1985: 3,1%). Ce qui n'empêche pas la dette cumulée de se trouver multipliée par 1,5 en termes rela-

tifs pour atteindre 35,3% du PIB en 1990.

Le début des années 1990 marque une nouvelle dégradation de la situation des finances publiques sous l'effet de la sévère récession économique qui sévit alors: leur solde négatif s'élevait à 4,5%, 6,4%, 5,4% et 5,5% respectivement entre 1992 et 1995. Tandis que la dette publique bondit à 55,5%, soit vingt point de PIB en six ans ! Du jamais vu.

La situation s'améliore par contre



avec le retour de la croissance entre la fin des années 1990 et le tout début des années 2000 : entre 1999 et 2001, le déficit des finances publiques revient au dessus de -2% (-1,8%, -1,5% et -1,5% respectivement) tandis que la croissance de la dette publique ralentit nettement et diminue même : de 1997 à 2001, elle régresse de 59,3% du PIB à 56,9%. Le traité de Maastricht et le gouvernement Jospin sont passés par là...

Une nouvelle et nette dégradation se produit à partir de 2002, là encore sous l'effet de la récession économique, celle entraînée par l'éclatement de l'avant-dernière (en date) bulle financière, celle de la soi-disant «nouvelle économie»: trois années de suite, la France déroge aux critères de Maastricht, puisque le déficit de ses finances publiques s'élevait à 3,1%, 4,1% et 3,6% du PIB respectivement en 2002, 2003, 2004 et que sa dette publique dépasse allégrement la barre des 60% pour atteindre 66,4% en 2005.

La faible amélioration enregistrée entre 2005 et 2007, où le déficit public re-

passa sous la barre des 3% et où la dette s'est réduite à 63,7%, est de très courte durée. La récession économique qui s'enclenche à l'automne 2008 sous l'effet de l'éclatement de la dernière (en date) des bulles financières, le plan de sauvetage des acteurs financiers (notamment les banques), le plan de relance (malgré sa modestie) font passer le déficit à 3,4% et gonflent la dette à 68,1%. Encore n'est-ce rien à l'égard de ce qui nous attend: selon le dernier rapport de la Cour des Comptes, paru en juin dernier, nous serons à la fin de cette année respectivement à 6,6% et 7,5% et, à la fin de l'année prochaine, à 8,3% et plus de 80%<sup>6</sup>. Adieu les critères réputés intangibles de Maastricht ! Et le retour au respect de ces critères en 2012, promis par le ministre du Budget au printemps dernier, tient de l'illusionnisme le plus pur; à moins qu'il ne s'agisse d'une application désespérée de la méthode Coué.

Une première conclusion s'impose. La dette publique a partie étroitement liée avec la crise structurelle dans laquelle le capitalisme est engagé depuis le milieu des années 1970; et elle s'aggrave au rythme des fluctuations conjoncturelles de cette crise. Marquée au coin d'un certain déterminisme économique, cette conclusion tend à masquer l'incidence importante des politiques de gestion des finances publiques et plus largement de gestion de la crise. Pour nous en rendre compte, penchons-nous sur les deux composantes principales de la dette publique dont l'évolution résulte toujours du solde entre les dépenses publiques et les recettes publiques, donc en définitive de l'évolution des unes et des autres.

## Evolution des dépenses publiques: une tendance inéluctable à la hausse

Il est intéressant d'observer l'évolution des dépenses publiques sur une longue période. En France, ces dépenses croissent non seulement en valeur absolue mais en valeur relative (en % du PIB) tout au long de la période fordiste: alors qu'elles s'élevaient à un peu plus de 35% du PIB en 1960, elles atteignent 42-43% autour de 1968, avant de se replier à

40% au début des années 1970.

Le début de la crise structurelle, enclenchée sinon causée par le premier « choc pétrolier » (automne 1973), les fait passer à 45% en 1975, conséquence des mesures de relance par la demande prises par le gouvernement Chirac. Après avoir marqué un palier dans la seconde moitié de la décennie, elles effectuent un nouveau bond en avant au début des années 1980 pour atteindre le seuil des 50% en 1982-1983, sous l'effet du plan de relance par la demande du gouvernement Mauroy première manière, avant d'osciller autour de ce seuil tout au long du restant de la décennie. Une nouvelle progression rapide se produit au cours de la première moitié des années 1990, notamment sous l'effet de la récession de 1992-1993: en termes relatifs, le sommet historique (pour l'instant) de ces dépenses est atteint en 1996 (54,5%). Entre 1997 et 2001, sous le gouvernement Jospin, on observe au contraire une baisse des dépenses publiques (toujours en termes relatifs), ramenées à 51,6% du PIB en 2000 et 2002. Après quoi celles-ci repartent légèrement à la hausse: elles s'élèvent à 53,4% en 2005 et 52,7% en 2007<sup>7</sup>.

De cette évolution peuvent se déduire deux conclusions manifestes. D'une part, sur une longue période, on observe une tendance à la hausse non seulement absolue mais encore et surtout relative des dépenses publiques. Celle-ci est déjà nette avant que ne s'enclenche la crise structurelle qui débute dans les

années 1970, alors qu'on est encore en pleine croissance fordiste. Cette tendance se renforce bien évidemment sous l'effet de cette même crise structurelle, surtout à partir du début des années 1980, alors pourtant que les gouvernements successifs, de gauche comme de droite, abandonnent les politiques de gestion keynésienne de la crise pour adopter des politiques néolibérales. Car – chose remarquable – en dépit de ces politiques, dont la compression des dépenses publiques a été un objectif prioritaire en même temps qu'un leitmotiv, ces dépenses ont depuis lors poursuivi leur croissance. Tout juste, sous l'effet de leur durcissement à partir du milieu des années 1990, cette croissance a-t-elle été contenue et même brisée pendant quelques années (merci Jospin!), avant de reprendre à un rythme cependant inférieur à celui sur lequel elles s'étaient développées entre 1981 et 1996.

Et la même tendance générale s'observe sur l'ensemble des Etats de l'OCDE. Ainsi, entre 1950 et 1999, la moyenne des dépenses publiques de l'Allemagne, de la France, des Pays-Bas et du Royaume-Uni est-elle passée de 29,8 à 45,9% du PIB; tandis que, sur la même période, de 21,4 à 30,1% aux Etats-Unis et de 19,8 à 38,1% au Japon<sup>8</sup>. La croissance des dépenses publiques n'a donc rien d'une spécificité française. C'est que ces dépenses correspondent à la part publique de la production des conditions générales du développement de

l'économie capitaliste (sous forme d'équipements collectifs et de services publics) et qu'en conséquence elles ne peuvent que croître au rythme et à l'échelle de la reproduction (de l'accumulation) du capital. Mais elles correspondent aussi à la satisfaction d'un certain nombre de besoins sociaux, qui est la condition même de la perpétuation de l'hégémonie bourgeoise, plus exactement du consentement des classes populaires à la perpétuation de la domination de classe de la bourgeoisie.

La deuxième conclusion à laquelle on est conduit en observant l'évolution des dépenses publiques et en la rapportant à celle de la dette publique est la suivante: alors que les dépenses publiques ont été globalement contenues en dessous du point haut (en termes relatifs) qu'elles ont atteint au milieu des années 1990, la dette publique n'a pourtant pas cessé de progresser entre temps. De 1995 à 2008, elle est ainsi passée de 55,5% à 67,4% du PIB<sup>9</sup>. En conséquence, on peut en déduire que l'aggravation de la dette publique n'est pas liée à une hausse inconsiderée des dépenses publiques, comme essaient de nous le faire croire, à longueur d'articles et de discours journalistes et hommes politiques. Elle s'explique surtout par une baisse relative de la part des recettes publiques: par le fait que ces recettes n'ont pas crû dans les mêmes proportions et au même rythme que les dépenses. C'est ce que nous allons voir à présent.

## Quelques chiffres récents

Dans son édition du 6 janvier 2010, le «**Canard Enchaîné**» a publié deux brèves sur le déficit des finances publiques. On les reproduit ci-dessous :

Il est formidable, le ministre du Budget et trésorier de l'UMP, Eric Woerth. Fort de son diplôme d'HEC et de son allure d'expert-comptable, il ne cesse de plaider la rigueur budgétaire et de donner des leçons de finances publiques. Les résultats de l'année 2009 lui en donnent le droit, il est vrai, comme le prouve cette chronologie.

- Septembre 2008 : Eric Woerth présente au Conseil des ministres le projet de loi de finances pour 2009. La crise est déjà là, mais il assure que le déficit des finances publiques françaises sera contenu à 52 milliards d'euros.

- Novembre 2008 : les 52 milliards deviennent 57,6 milliards.

- Décembre 2008 : la facture gonfle soudainement. Elle devrait atteindre, selon Bercy, 79,3 milliards.

- Mars 2009 : Woerth reconnaît qu'il a sous-estimé le déficit probable et cite un nouveau chiffre : 103,8 milliards.

- Août 2009 : une nouvelle prévision de Bercy tombe, en pleine torpeur estivale. Le déficit budgétaire devrait être compris entre 125 et 130 milliards à la fin de 2009.

- Septembre 2009 : Bercy lâche une nouvelle estimation de 141 milliards. Soft près de trois fois plus que prévu un an plus tôt. Encore faut-il attendre le chiffre définitif du déficit, qui devrait être connu à la fin du mois de janvier. Sans oublier d'ajouter celui de la Sécurité sociale, soit 23 milliards.

Rappelons que, pour 2010, Woerth prévoit plus de 150 milliards de déficit pour l'Etat, facture du grand emprunt comprise.

Sous réserve, évidemment, des «*variations saisonnières*».

Dans une deuxième brève, le «**Canard**» nous fait savoir "que Bercy et l'Insee ont attendu le 31 décembre 2009 pour reconnaître que la dette publique française avait dépassé le seuil symbolique de 75% du PIB à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2009. Le 31 décembre 2010, ce sera le seuil, toujours symbolique, de 80% qui sera dépassé".

## Evolution des recettes publiques: toujours moins !

Les recettes publiques sont essentiellement composées de prélèvements obligatoires: impôts et cotisations sociales. En 2008, par exemple, sur un total de recettes de 960,8 Mds €, les prélèvements obligatoires se sont élevés à 863,8 Mds €, soit près de 90%, le reste étant assuré principalement par des recettes de production (celles des entreprises et des services publics) ou de revenus générés par les propriétés (mobilières et immobilières) des administrations publiques (respectivement 64,4 et 17,2 Mds €)<sup>10</sup>. Par conséquent, c'est sur l'évolution des prélèvements obligatoires qu'il faut que nous concentrons notre attention.

Les efforts déployés depuis un bon quart de siècle pour comprimer autant que possible ces prélèvements sont de notoriété publique, tant les gouvernements qui se sont succédés sur cette période, quelle qu'ait été leur orientation politique affichée, se sont fait un devoir et une gloire de persister dans cette voie, en procédant à une liste impressionnante de coupes dans les recettes fiscales et sociales des administrations publiques. Cette liste est trop longue pour la dérouler tout entière dans cet article. Je me contenterai de m'arrêter sur quel-

ques exemples particulièrement significatifs en évaluant à chaque fois le manque à gagner pour ces administrations<sup>11</sup>.

A tout seigneur, tout honneur : commençons par scruter l'évolution de l'imposition des entreprises capitalistes (l'impôt sur les sociétés). Au cours des années 1990, le taux de cet impôt a été réduit de 50% à 33,33%, sous l'effet de la libéralisation du mouvement des capitaux qui crée une situation de concurrence fiscale entre les Etats. S'y ajoute une contribution sociale de 3,3% pour les entreprises dont le montant de l'impôt dépasse 763 000 €, ce qui porte le taux moyen d'imposition à 34,43%. En 2008, cet impôt a rapporté 49,8 Mds €. Au taux antérieur de 50%, il aurait rapporté 72,3 Mds €. Le changement de taux a donc occasionné une «*dépense fiscale*» de 22,5 Mds<sup>12</sup>.

Ce n'est pas le seul ni même le principal bénéfice enregistré par le capital du fait de la politique de compression des prélèvements obligatoires. En effet, sous prétexte de lutter contre le chômage et de freiner les «*délocalisations*» en abaissant le coût du travail salarié, de nombreux allègements de taux ou réductions d'assiette de cotisations sociales ont été accordés tout au long de ces derniers lustres aux entreprises, notamment sur les bas salaires (inférieurs selon le cas à 1,3 ou 1,6 le SMIC) ou sur les heures supplémentaires, avec d'ailleurs pour effets de maintenir un nombre croissant de salaires sous ces seuils (merci pour les salariés qui les perçoivent !) et de multiplier le recours aux heures supplémentaires (en pleine croissance du chômage !). Selon un récent rapport de la Commission de finances du Sénat, cet ensemble de «*niches sociales*» (ça ne s'invente pas !) engendrera un manque à gagner de 42 Mds € en 2009 pour l'ensemble des organes de protection sociale<sup>13</sup>.

Intéressons-nous aussi au sort réservé aux dirigeants de ces mêmes entreprises en tant que contribuables, comme plus largement à l'ensemble des contribuables riches ou aisés. Car ce sont les principaux bénéficiaires non seulement des mesures de réduction des taux de l'impôt sur le revenu (le taux marginal – la tranche supérieure d'imposition – a été ramené de 57% à 40%) mais aussi de la refonte générale du barème de cet impôt adopté par le gouvernement de Villepin en 2005. Leur incidence en termes de «*dépenses fiscales*» n'a curieusement (mais est-ce si curieux ?) jamais été évaluée. Tout juste sait-on, grâce aux économistes de l'Office français de conjoncture économique (OFCE), que la réforme de Villepin aura permis à un ménage déclarant plus de 180 000 € d'économiser 4 876 €, alors qu'un ménage ne déclarant 31 000 € (soit six fois moins que le précédent) n'y aura gagné que... 84 € (soit près de

soixante fois moins)<sup>14</sup>.

Par contre, un récent rapport de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan [sic] de l'Assemblée nationale a tenté d'évaluer le montant des «*dépenses fiscales*» occasionnées par l'ensemble des dispositifs permettant de s'exonérer des impôts ou d'en réduire le montant, en limitant l'assiette ou en réduisant le taux<sup>15</sup>. En 2008, pour les seuls impôts d'Etat (hors impôts locaux donc), ces dispositifs étaient au nombre de 486 (!), en augmentation constante au cours des dernières années – la France dépassant très largement les autres Etats du G<sub>7</sub> en la matière au sein desquels leur nombre n'excède pas 200 en général; et ils ont occasionné alors une «*dépense fiscale*» de 73 Mds € représentant 27% du montant fiscal net et 3,8% du PIB prévisionnel (page 13). Si l'impôt sur le revenu ne

### L'EMPRUNT NATIONAL SERA EXCLUSIVEMENT SOUSCRIT AUPRÈS DES MARCHÉS



bénéficie que (si l'on peut dire) de 189 de ces mesures dérogatoires, c'est bien sur lui pourtant que se concentrent les «*dépenses fiscales*» puisque les «*niches fiscales*» (que de niches dans cette affaire !) qui y ont été aménagées sont à elles seules responsable de 54% du manque à gagner fiscal de l'Etat et qu'elles s'élèvent à 65% du rendement attendu de cet impôt cette année-là (page 14).

Autant dire qu'elles réduisent considérablement la portée du seul impôt progressif que connaît le système fiscal français, dont elles limitent par conséquent d'autant le mécanisme redistributif et dont elles aggravent aussi du même coup l'injustice. Et ce d'autant plus que :

« (...) les 100 000 contribuables réduisant le plus leur impôt [sur le revenu] en valeur absolue le réduisent chacun en moyenne de 15 420 euros. Si l'on se limite à 1 000 contribuables, ceux-ci réduisent leur impôt de près de 300 000 euros en moyenne. Quant aux 100 plus gros contribuables, ils réduisent leur impôt de plus d'un million d'euros en moyenne. » (page 115).

Et quand on saura que ces *happy few* parviennent à cette performance essentiellement grâce à cinq «*niches fiscales*»

dont le montant n'est pas plafonné, parmi lesquelles l'avantage fiscal pour les loueurs professionnels de meublés, l'aide à l'investissement productif outre-mer et l'aide à l'investissement dans le logement outre-mer (page 114), on comprend que les bénéficiaires de ces «*dépenses fiscales*» font le plus souvent d'une pierre deux coups, puisqu'elles leur permettent non seulement de payer moins d'impôt mais aussi d'accumuler du capital et du patrimoine. Et on comprend aussi dans quelle classe sociale ils se concentrent.

A noter toutefois que, en conséquence du rapport précédent, le bénéfice au titre de l'impôt sur le revenu de l'ensemble des «*niches fiscales*» va être plafonné: l'impôt sur le revenu d'un foyer fiscal ne pourra plus se trouver minoré que de 25 000 euros... + 10 % de son revenu. Ce qui laissera encore de la marge du côté des beaux quartiers, qu'on les rassure !

Achevons ici notre tour très incomplet (je tiens encore une fois à le souligner) des mesures de baisse des prélèvements obligatoires. En se limitant aux seules «*dépenses fiscales*» liées à la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés, aux différentes «*niches sociales*» et aux différentes «*niches fiscales*» mitant les impôts d'Etat, on en arrive, pour une année courante telle que 2008, à un manque à gagner pour l'ensemble des administrations publiques de quelques 140 Mds €. Rappelons que le déficit de l'ensemble des administrations publiques s'est élevé cette année-là à 66,2 Mds €<sup>16</sup> ; et que celui prévu pour 2009, *annus horribilis* s'il en est, devrait s'élever à 6,6% du PIB soit aux environs de 130 milliards. Autant dire que sans ces seules «*niches*» qui sont autant de paradis fiscaux, les finances publiques seraient bon an largement excédentaires et mal an en équilibre.

Une conclusion nette et ferme se dégage de l'analyse précédente de l'évolution des finances publiques. Si celles-ci se sont installées, en France comme ailleurs, dans un régime de déficit structurel, faisant sans cesse croître la dépense publique, c'est faute d'un accroissement des recettes publiques au rythme des dépenses publiques; et ce défaut de croissance n'est pas dû à une incapacité pour les administrations publiques de prélever la part de la richesse sociale existante nécessaire à l'équilibre de leurs comptes, mais bien à une *volonté délibérée* des gouvernements successifs, toutes couleurs politiques confondues, de ne pas procéder à de pareils prélèvements, bien au contraire: de maintenir ces prélèvements en dessous du niveau qui serait nécessaire à cet équilibre et qu'il serait possible d'atteindre au regard de la richesse sociale existante. Reste à comprendre pourquoi.



## Enrichir les riches, appauvrir les pauvres

Les principaux éléments de réponse à cette dernière question sont déjà contenus dans les développements précédents. La compression des prélèvements obligatoires, principale source des recettes publiques, profite manifestement à ceux (entreprises capitalistes, ménages fortunés et aisés, etc.) qu'il faudrait imposer plus lourdement pour ramener ces recettes au niveau des dépenses. Les lignes précédentes disent bien combien les dispositions prises pour édifier, consolider et protéger « niches fiscales » et « niches sociales » leur permettent de s'exempter en partie (et quelquefois même en tout) de leurs obligations de solidarité en n'abondant les recettes publiques que bien en deçà de leur réelle capacité contributive.

Mais ce n'est pas tout. En ne versant pas leur dû, en travaillant à creuser ainsi la dette publique, les mêmes s'enrichissent souvent une deuxième fois. Car, en contribuant ainsi à créer un déficit public et à creuser, année après année, la dette publique, ils se mettent aussi en position de se rendre créanciers de l'Etat par l'intermédiaire des banques, des compagnies d'assurance, des fonds de placement, etc., qui centralisent leur épargne et qui la placent en titres de la dette publique. Si bien que la dette publique est ce merveilleux mécanisme qui permet de convertir des impôts qu'on ne paie pas et des cotisations sociales qu'on ne verse pas en un capital financier qui rapporte intérêt<sup>17</sup>. Ce sont ainsi 54,6 Mds € d'intérêts que les administrations publiques auront versé à leurs créanciers en 2008, soit en gros l'équivalent de l'impôt sur le revenu perçu cette année-là<sup>18</sup>. Grâce à ce merveilleux mécanisme contre-redistributif qu'est la dette publique, l'intégralité de l'impôt sur le revenu des Français est passée dans la poche des créanciers des administrations publiques. Qui dira encore que la Révolution a aboli la Ferme générale ?

Mais les développements précédents suggèrent aussi une autre piste. Nous avons vu que le creusement de la dette publique résulte aussi de l'incapacité des gouvernants à contenir les dépenses publiques, pour des raisons complexes qui tiennent à la fois aux fonctions que remplissent ces dépenses (plus exactement les équipements collectifs et les services publics qu'elles servent à financer) au regard de l'accumulation du capital et aux conditions du maintien de l'hégémonie de la classe dominante (plus précisément du consentement des classes dominées). Comme il serait politiquement difficile voire dangereux de

déclarer par exemple que l'on va purement et simplement supprimer l'école publique et l'hôpital public pour les remplacer par des écoles et des cliniques privées ou encore que l'on va abolir l'assurance maladie ou l'assurance vieillesse, la manœuvre consiste depuis des lustres à asphyxier financièrement les administrations publiques pour justifier d'ores et déjà la dégradation des prestations qu'elles assurent au public (moins d'instituteurs dans les classes, moins de services, de médecins et d'infirmiers ou d'infirmières dans les hôpitaux, déremboursement en rafale de



médicaments, baisse programmée des pensions de retraite, etc.), jusqu'au moment où la dette publique sera telle que, sous la menace de la faillite générale de l'Etat et des organes de protection sociale, on pourra imposer les privatisations intégrales tant souhaitées. Et, ce jour, paieront les pots cassés (les équipements collectifs et les services publics à l'encan) ceux qui ne pourront pas se payer au prix fort leurs soi-disant équivalents privés. Mais n'est-ce pas le scénario qui se joue déjà sous nos yeux ? Tout en continuant à enrichir les plus riches, la dette publique sert ainsi à appauvrir progressivement les plus pauvres, ceux qui sont précisément les plus dépendants de l'accès aux équipements collectifs et services publics comme de la redistribution des revenus qui s'opère par leur biais, jusqu'à finir par les ruiner.

Si l'on veut mettre fin à une pareille dérive catastrophique – car c'est là la seule et véritable catastrophe que représente la dette publique –, deux revendications et objectifs s'imposent. D'une part, la récusation pure et simple de la dette publique qui ne fera que corriger l'iniquité qui a prévalu au cours des décennies précédentes dans la répartition de la charge des dépenses publiques entre les différentes catégories de la population. D'autre part, une augmentation substantielle des prélèvements obligatoires frappant le capital ainsi que le revenu et le patrimoine des ménages riches et aisés, doublée d'une politique de remise à niveau et de développement des équipements et des services publics, le tout sous le contrôle de leurs salariés et de leurs usagers.

Alain Bih

1) Calcul effectué sur la base de la croissance de la dette au cours du deuxième trimestre 2009, qui s'est élevée à 62 Mds. Cf. <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=40&date=20090930>

2) *Cour des Comptes, Rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques*, Paris, juin 2009, page 16.

3) Cf. note 1.

4) Cf. [http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2000/tableaux/xls/t\\_451\\_0.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2000/tableaux/xls/t_451_0.xls)

5) Cf. [http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2000/secteurs\\_inst/xls/t\\_3341.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2000/secteurs_inst/xls/t_3341.xls) Je raisonnerai ici en pourcentage du PIB pour éviter les effets de l'inflation et ceux liés au changement de l'unité monétaire (passage du franc à l'euro) sur la période.

6) Op. cit., pages 46-47.

7) Direction générale du Trésor et de la politique économique, *Lettre Trésor-Eco*, n°26, décembre 2007 ; *Projet de loi de finances 2008*, tome II : Annexes statistiques, page 52 ; *Insee Première*, n°1237, mai 2009.

8) OCDE, *L'économie mondiale. Une perspective millénaire*, Madison, 2001, page 143. Cf. <http://www.theworldeconomy.org/frenchpdf/Madtab3-9.pdf>

9) Cf. note 5.

10) Cf. [http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2000/secteurs\\_inst/xls/t\\_3311.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2000/secteurs_inst/xls/t_3311.xls)

11) Sauf mention contraire, le montant du produit des différents impôts indiqués par la suite est celui figurant à la page électronique suivante : [http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\\_annu/base\\_2000/finances\\_publics/principaux\\_impots\\_2008\\_valeur.xls](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2000/finances_publics/principaux_impots_2008_valeur.xls)

12) "Dépenses fiscales" est l'expression consacrée pour désigner le manque à gagner du fisc dû à une mesure conduisant à minorer l'imposition. L'expression est d'une ironie involontaire : il s'agit bien d'une dépense sous forme de cadeau offert par le fisc à certaines catégories de contribuables, comme nous allons le voir.

13) *Rapport n° 84 du sénateur Jean-Yves Jégou, présenté au nom de la Commission des Finances du Sénat, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation*, pages 98-99.

14) Haigneré, Plane, Sterdyniak, "Réforme fiscale 2007: un pas de côté", *Lettre de l'OFCE*, n°267, octobre 2005.

15) *Rapport d'information n°946 sur les niches fiscales déposé par le député Gilles Carrez, rapporteur général, le 5 juin 2008 à la présidence de l'Assemblée nationale*.

16) Aviet, Hourriez, Mahieu, "Les comptes de la nation en 2008", *Insee Première*, n°1236, Insee, mai 2009.

17) Cf. "Sommaire rappel de quelques vérités élémentaires sur la dette publique", *A Contre Courant*, n° 162, février-mars 2005; et l'article "Dette publique" dans *La novlangue néolibérale*, *Page deux*, Lausanne, 2007.

18) Cf. note 10.

# Daniel Bensaïd restera parmi nous

Daniel Bensaïd est décédé. Le meilleur hommage que l'on puisse lui rendre afin qu'il demeure parmi les vivants c'est d'inciter à découvrir sa pensée et à lire les nombreux ouvrages qui ont jalonné sa vie militante. Bien qu'à mon sens, il ait pu se laisser abuser dans sa jeunesse<sup>1</sup> (n'ayant pu encore se désengager de la gangue trotskiste), il fut ensuite ce brillant intellectuel marxien plus que marxiste et c'est à son honneur. Il a en effet, avec quelques autres, contribué à faire redécouvrir l'œuvre de Marx sans dogmatisme. Daniel, l'homme engagé, sensible aux évolutions de notre société et du monde, a été de ceux qui ont compris, très tôt, que la financiarisation du capitalisme engendrait sa propre négation, cette première forme d'opposition radicale massive que constitue ce que l'on désigne sous l'appellation de mouvement altermondialiste. Contrairement à ceux qui pour des raisons de carrière se sont soumis aux sirènes du social-libéralisme, il n'y a jamais cédé prônant toujours la résistance à l'air du temps, même dans les circonstances les plus difficiles de la so-disant «mondialisation heureuse» ou de la Gauche dite plurielle.

*«Il importe de ne pas s'avouer vaincu ... de ne pas transformer sa défaite en oracle du destin ou en capitulation honteuse ... Les résistances et les insoumissions sont toujours mues par un souci de dignité. Elles naissent de l'indignation toujours renaissante et toujours renouvelée, jamais lasse ou jamais blasée qui impose de faire front aux affronts<sup>2</sup>».* Il n'y a donc pas lieu de renoncer à l'espérance de transformation sociale malgré *«l'inquiétant constat d'une anomie politique dont l'anxiété de classe qui taraude les milieux populaires n'est qu'un symptôme parmi d'autres. Le lien social s'effiloche sous l'effet du chômage et de la précarité. Les solidarités sont lacérées par les discriminations et les ségrégations ... Il en résulte une fuite désordonnée en arrière vers les refuges identitaires ou vers la rassurance républicaine imaginaire ... (le) creuset national est devenu stérile».* Ce qui se conjugue ce sont *«des mosaïques de cultures et de peuples».* *«C'est peut-être ça l'internationalisme»* qui se construit<sup>3</sup>.

Daniel Bensaïd, outre sa confrontation avec les idées dominantes, ses efforts pour construire avec ses camarades une organisation ouverte à la modification des rapports de forces sociales et culturelles, c'était aussi un intellectuel doublé d'un pédagogue. A tous les impatients qui veulent découvrir Marx, à tous ces militants qui entendent s'y ressourcer, sans avoir à affronter des résumés déformants ou dogmatiques, je leur conseille *«Marx, mode d'emploi»<sup>4</sup>*. Ils y découvriront non seulement la pensée mais aussi l'homme qui fustige les *«ânes du Parti»* qui forment

*«une pépinière de scandales et de bassesses».* Ils se convaincront qu'indépendamment de la tristesse des effusions électoralistes *«tout pas accompli, tout mouvement réel est plus important qu'une douzaine de programmes»* car l'essentiel tant pour l'individu que pour le collectif, c'est d'acquiescer *«l'intelligence claire des conditions de la marche et des fins générales du mouvement prolétarien».* Et commentant le capital et son «roman noir», Daniel Bensaïd décrit dans un raccourci saisissant les raisons de la crise du capitalisme dont nous connaissons les premières affres : *«la crise ne peut cependant pas être retardée indéfiniment. L'essor du crédit peut lui donner un sursis, comme cela s'est produit dans les années 1990 où la dérégulation financière a pu donner l'illusion d'un «retour de la croissance».* *Mais le capital ne peut prospérer indéfiniment à crédit. La mévente, ou la faillite pour cause de crédits insolubles accumulés, finit par donner le signal du sauve-qui-peut général. Quand on finit par s'apercevoir que la première vague de marchandises n'a été absorbée qu'en apparence par la consommation (ou grâce à un crédit aventureux), c'est la ruée : «les capitaux-marchandises se disputent la place sur le marché. Pour vendre, les derniers arrivés vendent au-dessous du prix, tandis que les premiers stocks ne sont pas liquidés à l'échéance de paiement. Leurs détenteurs sont obligés de se déclarer insolubles ou de vendre à n'importe quel prix pour pouvoir payer. Cette vente ne correspond nullement à l'état de la demande, elle ne correspond qu'à la demande de paiement, à l'absolue nécessité de convertir la marchandise en argent. La crise éclate».*

Daniel Bensaïd restera celui qui construit des passerelles militantes entre cette génération issue de Mai 68 et celle d'aujourd'hui et de demain.

**Gérard Deneux**

1) Voir *"Mai 68, une répétition générale"* (écrit avec Henri Weber). Quant à la notion *"d'Etat ouvrier dégénéré"* par exemple qu'il suffirait de régénérer de l'intérieur, outre qu'elle fait l'impasse sur l'exploitation et l'oppression des ouvriers et paysans de l'URSS, elle apparaît comme la négation même d'un régime d'émancipation sociale et politique, œuvre des travailleurs eux-mêmes.

2) *"Résistances"* essai de taupologie générale. Ed. Fayard 2001 - p. 40.

3) *"Fragments mécréants"* ed. Lignes p. 187.

4) Edition la Découverte Zones (2009) p. 144 pour citation sur la crise.

Depuis de nombreuses années, les édités d'ACC et d'AL sont publiés dans les deux revues, avec un décalage dans le temps, parfois, quand les dates de nos parutions respectives ne correspondent pas. Nous publions ci-dessous l'édition d' "Alternative Libertaire" n° 191 (janvier 2010). "Alternative Libertaire" coûte 2 euros au numéro et est disponible par abonnement et en kiosque. Abonnement: 20 euros pour un an (11 numéros) à adresser à "Alternative libertaire" BP 295 75921 PARIS cedex 19.

## De la Suisse à Copenhague

Récemment un référendum helvète interdisait la construction de nouveaux minarets en Suisse. Un résultat clairement raciste. On aura entendu à l'occasion de cette affaire bien des commentaires publics dénigrant le principe même de la vox populi. Le peuple est veule, il ne sait pas, il a peur, il ne faut surtout pas lui demander son avis...

Il s'agissait d'opposer la supposée ignorance du peuple à la sagesse des élites. Mais quelle sagesse ? Celle des déclarations xénophobes de Nadine Morano et Brice Hortefeux ? Ou une sagesse esclave des lobbys capitalistes... comme à Copenhague ?

Non, la démocratie directe n'est pas à jeter avec l'eau boueuse du référendum suisse.

Bien sûr, le système référendaire suisse n'est pas un modèle. D'abord parce que la Constitution y place le droit de la propriété capitaliste hors de portée du champ démocratique. Ensuite parce que, comme l'Histoire le montre, la construction de la démocratie autogestionnaire est intrinsèquement liée à un processus révolutionnaire.

Mais le résultat suisse comporte une leçon pour toute et tout militant autogestionnaire. Oui, la vox populi ne donne pas toujours le résultat attendu, ni par nous, ni par les technocrates. Pour le meilleur et pour le pire.

Oui, il y a toujours une zone d'incertitude dans le fait de s'en remettre à la démocratie. Le moyen d'y remédier ? Défendre ses idées dans l'arène politique, pour les rendre majoritaires. Oui, il faut militer, se battre, s'engager pour que le monde ne devienne pas un cauchemar. Il n'y a pas d'alternative.

**AL, le 23 décembre 2009**

# Le retour masqué du plombier polonais

Qui ne se souvient de la polémique et de la mobilisation déclenchées par la directive Bolkestein et de son plombier polonais ? En 2003, en effet, dans le cadre de cette volonté de l'Union européenne du libre échange, il avait été question de nous imposer un marché unique des services. Le commissaire européen de l'époque célébrait les louanges de la « concurrence libre et non faussée ». De sa voix de fausset, il tentait de nous vendre les bienfaits économiques des principes de la « législation des pays d'origine ». Quelle aubaine ! Le plombier polonais aurait pu venir travailler en France au tarif de son pays, suivant sa législation sociale. Il s'agissait de fait d'aligner par le bas salaires directs et indirects, le consommateur et les entreprises ne pouvant qu'approuver la bienfaisance d'une telle mesure. Etaient concernés, notamment, les sociétés d'intérim, les secteurs liés à la santé et les services « dits » publics. La force de travail, cette marchandise, dans le cadre de la libre circulation dans l'Union ne devait plus rencontrer d'obstacles « archaïques » que sont les droits du travail et les législations nationales plus avantageuses.

On se souvient du tollé provoqué. Néo et socio-libéraux ont dû faire marche arrière face aux manifestations de février 2006 suite à la mobilisation contre le TCE<sup>1</sup>. En fait, le rapport de forces sociales et politiques n'ayant pas évolué véritablement en faveur des salariés, ce ne fut, de leur part qu'un repli tactique. Il s'agissait dès lors, pour eux, d'adopter une gestion intelligente et prudente. Et ce fut fait dans un silence assourdissant. On en a aujourd'hui quelques échos.

## Le plombier métamorphosé en renard

Il faut dire que ce fut fait avec une talentueuse rouerie: le Parlement européen sous pression populaire fit mine de découvrir les méfaits de la directive Bolkestein, s'insurgea contre le dumping social qu'elle osait mettre en œuvre mais... ne consentit pas à remplacer le principe du pays d'origine par celui du pays destinataire. Il laissa le soin à la Cour de Justice européenne, acquise à la libre concurrence, de régler les litiges en faveur des employeurs n'ayant aucun scrupule à recourir à la marchandise humaine la moins onéreuse sur le marché du travail. Pour être exact, il convient de signaler néanmoins que les parlementaires européens avaient malencontreusement (!) exclu certains secteurs du champ d'application de cette directive, faisant valoir le fameux principe du pays d'origine.

Qu'à cela ne tienne ! Nos talentueux (!) gouvernants allaient y remédier par un tour de passe-passe en laissant le temps au temps, avec la constance libérale qui les caractérise. Le 24 juillet 2006, en cati-

mini, le Conseil des ministres européens adoptait une version modifiée du texte approuvé par le Parlement européen. Ce nouveau texte refusait de définir ce que pouvait signifier les obligations de service public et réintroduisait certains services exclus dans son nouveau projet, comme ceux liés à l'éducation, la culture, les services sociaux, l'eau, les transports, les services postaux, l'électricité, le traitement des déchets. Quant au principe du pays d'origine qui avait provoqué maintes clameurs, il fut habillé sous les oripeaux de la « liberté des parties contractantes », de la « libre prestation de services », lais-

mettent d'avoir accès à sa prose, comme aux recommandations qu'il destine à son maître : il ne se contente pas de reprendre l'argumentation juridique de la Commission européenne s'appuyant sur les articles 43 et 49 du Traité de Lisbonne ayant succédé au TCE pour faire valoir que le principe de libre concurrence reste intangible. Il souligne pour ceux qui ne veulent rien entendre que « les exemptions prévues par la directive Mc Greevy ne sont que provisoires » et révisables tous les 3 ans donc à partir de 2010... en particulier les services sociaux d'intérêt général qui, dans son langage, sont des SIEG – Services d'Intérêt Economique Général. Sont concernés les secteurs de la petite enfance, l'aide familiale, le médico-social, les services à la personne<sup>2</sup>, bref, l'ensemble des services déjà privatisés puisque confiés à des associations par les bons soins des néo et socio-libéraux. Il restera à ces secteurs de tenter de répondre aux appels d'offres, tout en ne pouvant plus prétendre aux subventions de l'Etat ou des collectivités locales, car ce serait les faire bénéficier d'un avantage indu... faussant la libre concurrence. Mais, notre homme n'en reste pas là. Il conseille d'abandonner l'idée de loi-cadre, d'agir en douce, surtout après les élections régionales, et ce pour « des considérations politiques tenant à la forte sensibilité (sic) des implications » en particulier « sur les professions réglementées » (celles, par exemple, qui possèdent un statut, des conventions collectives avantageuses ?). Car, voyez-vous, quelques remous à l'Assemblée pourraient produire d'intempestives vagues dans les rues ou pour le dire à la manière de Bizet : cette transposition « pourrait servir d'épouvantail ». « Elle ne doit pas constituer un prétexte à la cristallisation des mécontentements de tous ordres, d'autant plus nombreux en période de crise ». Bref, Bizet ne veut pas que l'on chante *la Carmagnole*, son opération ne vaut pas celle de son illustre prédécesseur<sup>3</sup>; ce n'est ni *Carmen*, ni *l'Arlésienne*. Nous ne danserons pas sur ces airs là, ceux que l'ex-présidence suédoise de l'Union européenne déclamaient dernièrement pour mettre en musique la directive Mc Greevy : « Elle vise à permettre à l'Europe de sortir le plus rapidement de la crise économique ». Vis-à-vis de l'oligarchie régnante, nous préférerons toujours les accents de *la Carmagnole*.

Gérard Deneux

Sources : le *Grand Soir*. - JJ Chavigné *Le Monde* du 11.01.2010 - *Lignes d'ATTAC* n°79 – janvier 2010.

1) Traité Constitutionnel Européen.

2) 900 000 emplois sont concernés.

3) Allusion au compositeur Georges Bizet, auteur d'opéras. A composé notamment *Carmen* et *l'Arlésienne*.



sant la liberté aux seuls employeurs des différents pays de choisir la loi applicable donc... la plus avantageuse pour eux.

Le plombier polonais s'est métamorphosé en renard libre dans le poulailler des salariés à plumer. Depuis, la Commission s'est saisie des orientations du Conseil des ministres et la nouvelle directive Mc Greevy a été adoptée sans vague par le Parlement européen. Droite néo et Gauche socio-libérale, en chœur, ne souhaitent pas que ressurgissent les affres d'une controverse autour de cette directive, les médias taiseux non plus, d'autant qu'accord a été donné pour laisser 3 ans aux différents gouvernements européens pour transposer cette directive. Trois ans. Nous y sommes !

## Bizet à Sarko. Il faut ménager le populo.

Pour transposer cette directive Mc Greevy, Sarko, en bon gardien du sérail de la pensée unique, a commandé un rapport au sagace sénateur Bizet. Quelques fuites malencontreuses nous per-

Dans la pratique agricole courante, il était de coutume, pour une efficacité assurée, de mettre les boeufs devant la charrue. Dans la pratique politico-économique moderne, c'est l'inverse. Aujourd'hui il apparaît plus sûr pour atteindre l'objectif fixé, de renverser l'attelage. Illustration de cette culbute dans deux domaines technologiques considérés comme incontournables pour l'économie hexagonale: le nucléaire civil et les nanotechnologies.

ACC est déjà intervenu là-dessus, notamment sur la question de l'EPR (réacteur de 3ème génération devant remplacer les actuels vieillissants). Aussi donne-t-il la parole dans ce numéro à l'auteur, Julien TEIL, d'un article bien informé portant sur la pratique du "débat faussé" paru au début de janvier dans le journal en ligne "**Le Grand Soir**" (www.legrandsoir.info - abonnement gratuit) et qui a trait au second pôle technologique.

## Le débat public sur les nanotechnologies : adémocratique

**Face aux inquiétudes des citoyens français quant aux conséquences nocives du développement massif des nanotechnologies, le gouvernement français, en accord avec le Grenelle de l'environnement, a décidé d'organiser un grand débat public. Ce débat, initié le 15 Octobre à Strasbourg, se terminera le 23 février 2010 à Paris. Au programme, 17 villes françaises accueilleront cette consultation populaire censée ouvrir la voie à un examen démocratique et indépendant. Mais le cadre de cette démarche ne semble pas être aussi impartial que le prétend la Commission Nationale du Débat Public. Le collectif grenoblois Pièces et Main d'Oeuvre<sup>(1)</sup> et des citoyens appellent au boycott du débat en avançant de nombreux arguments. Parmi ceux-ci, ils reprochent au gouvernement d'avoir doré et déjà pris les décisions relatives au développement des nanotechnologies en France. Dans cette perspective et, afin d'en dénoncer l'imposture, le collectif Pièces et Mains d'Oeuvre a mis en ligne un site alternatif à celui du débat public : «Aujourd'hui le Nanomonde», éponyme de leur dernier ouvrage.<sup>(2)</sup>**

### Historique du débat public faussé et Nucléaire.

A la demande de huit ministères dont celui de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, la Commission particulière des débats publics a fait appel à **I & E Consultants** pour porter le sujet des nanotechnologies à la connaissance des Français et leur demander leur avis.<sup>(3)</sup>

Cette agence de relations publiques a déjà organisé dans le passé plusieurs débats publics dont ceux portant sur l'EPR (le réacteur nucléaire de troisième génération). Ces débats avaient débuté en septembre 2005 alors que la décision concernant le réacteur ITER (fusion nucléaire, construction annoncée à Cadarache, Bouches-du-Rhône) avait déjà été signée par la France avec ses partenaires étrangers (USA, Russie, Chine,

Japon, Corée) le 25 juin 2005. C'est également avant septembre que la décision de réaliser le réacteur EPR (fission nucléaire), - dont la construction était annoncée à Flamanville dans la Manche -, avait été votée, le 13 juillet 2005, par les parlementaires.<sup>(4)</sup> Le débat public était donc un événement qui intervenait après les prises de décisions officielles.

Patrick Legrand, alors président de France Nature Environnement (FNE) avait été chargé de présider le débat. Le jeudi 26 janvier 2006 se tenait à Aix-en-Provence la séance d'ouverture du débat public sur ITER. En analogie avec le présent débat sur les nanotechnologies, une centaine de manifestants ont dénoncé un débat public qui intervenait après les prises de décisions puis en avaient empêché la tenue.

Suite à cet incident, il fut décidé de ne plus organiser de débat dans les universités. La seconde étape eut donc lieu dans un centre EDF. Et la police «filtrait» les participants à l'entrée. Ainsi, le président de la Ligue des Droits de l'homme (LDH) de Haute Provence, François Sueur, s'était vu refuser l'entrée par les forces policières.<sup>(5)</sup> Cela n'empêcha pas Patrick Legrand de déclarer dans un communiqué AFP daté du 7 mars 2006 :

*"Le débat engagé autour du projet ITER n'a pas fait apparaître une opposition structurée à ce centre international de recherche sur la fusion nucléaire; moi, je n'ai pas entendu grand chose. Il n'y a pas de mouvement constitué, ouvertement hostile à ITER".* L'ancien président de la fédération écologiste France Nature Environnement, a attribué les tensions ayant entouré l'ouverture du débat à quelques individualités.<sup>(6)</sup>

Le principe de démocratie cher aux organisateurs du débat avait donc été largement mis en doute par plusieurs événements et, malgré les interventions critiques de citoyens, la censure l'emporta.

### Veille de l'opinion et stratégies industrielles.

Pour le débat public sur les nanotechnologies **I & E Consultants** s'est associée à l'agence **S-Cape Evénements** pour monter, d'octobre 2009 à février

2010, une vingtaine de réunions en France réunissant experts, grand public et associations.<sup>(7)</sup> **I & E Consultants** a eu de nombreux clients : Agence de la biomédecine, Assurance maladie, Banque du Luxembourg, Boeing, Coca-Cola, EDF, Motorola, mais aussi les géants Sanofi Aventis et Pfizer.<sup>(8)</sup>

*«Depuis deux ans, nous avons entrepris, avec I&E, de développer notre communication corporate auprès des leaders d'opinion»,* expliquait le docteur Sylvia Cukier, responsable des relations médias et associations chez Pfizer en 2003. **I & E Consultants** se présente comme une agence «aidant les entreprises à optimiser leurs relations avec les publics utiles dans le cadre de leur stratégie d'image et de valorisation de leurs marques».<sup>(9)</sup> Alors que le débat public nous est présenté comme étant indépendant et démocratique, son prestataire direct n'est autre qu'une agence de relations publiques qui travaille parallèlement pour des entreprises liées aux nanotechnologies.

Mais **I&E Consultants** est aussi le titulaire d'un marché dont l'appel d'offres, émanant de deux ministères, avait fait le tour des agences de relations publiques, attisant la controverse. Son cahier des clauses particulières, alors publié sur des sites d'information<sup>(10)</sup>, désignait ouvertement l'objet de l'offre : Une *"Veille de l'opinion"*. Les objectifs eux aussi, y étaient explicitement décrits : *«Identifier les thèmes stratégiques (pérennes, prévisibles ou émergents). Identifier et analyser les sources stratégiques ou structurant l'opinion. Repérer les leaders d'opinion, les lanceurs d'alerte et analyser leur potentiel d'influence et leur capacité à se constituer en réseau. Décrypter les sources des débats et leurs modes de propagation. Repérer les informations significatives (en particulier les signaux faibles). Suivre les informations significatives dans le temps. Relever des indicateurs quantitatifs (volume des contributions, nombre de commentaires, audience, etc.). Rapprocher ces informations et les interpréter. Anticiper et évaluer les risques de contagion et de crise et préconiser en conséquence»*<sup>(11)</sup>

Les ministères de l'Education Natio-

nale et celui de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, avaient retenus **I&E** pour mettre en place cette veille comme le révèle l'article de Vincent Delfau publié le 12 novembre 2008 par le site internet «le monde informatique»<sup>(12)</sup>

### Contestations à Toulouse

Le débat du 20 octobre à Toulouse a fait parler de lui : Des individus ont déversés de l'ammoniaque après une intervention improvisée et un discours. Cet acte de contestation invitait par la contrainte tous les participants à quitter la salle du débat. Cette action attribuée plus tard par les policiers présents à l'extrême gauche a permis à la Dépêche du Midi de sous-titrer son article relatant la soirée par «l'ultra-gauche suspectée». <sup>(13)</sup> Pourtant, seuls trois individus, dont deux à l'origine du déversement d'ammoniaque, prirent la parole spontanément lors de l'ouverture du débat. Ils ne revendiquèrent aucunement l'appartenance à un courant ou un groupe politique, ni même associatif. Après l'évacuation forcée de la salle, il fut possible de la réinvestir et le débat commença. Rose Fraysinnet, membre des Amis de la Terre Toulouse<sup>(14)</sup>, a indiqué que la nanomédecine, premier thème du débat, était le «cheval de Troie» des nanotechnologies alors qu'elle ne représente que 2% du secteur, faisant ainsi oublier que déjà plus de 800 produits de consommation en contiennent (alimentaire, soin du corps, lessives, pneumatiques, etc.) <sup>(15)</sup>. Elle conclut en invitant les participants à exiger un moratoire sur les nanotechnologies. «Il n'est pas responsable d'arrêter la recherche», lui a répondu Christophe Vieu (CNRS/LAAS) : «La recherche, c'est la connaissance, et la refuser, c'est

### Une tournée «d'acceptabilité» houleuse !

On peut citer d'autres lieux où les débats ont été tout aussi houleux. Ainsi à Clermont-Ferrand c'est une opposante qui a dénoncé un «nanomonde» où tout sera «pucé», où les gens seront détectés partout pour recevoir les pubs à tout bout de champ... A Lille, une soixantaine de personnes a réussi à arrêter un débat devenu inaudible. A Grenoble, où sévissait le décidément incontournable Bergougnoux, lieu d'implantation du groupe «Pièces et Main d'oeuvre» et de Minatec, centre d'innovation et recherche en micro et nanotechnologies, malgré le filtrage et les fouilles, 200 opposants ont fait un tel vacarme que le débat a été annulé. Ce qui a conduit la CNDP (Commission Nationale de Débat Publique) à proposer un débat sans public. A Caen c'est une trentaine de personnes qui n'ont pu entrer dans la salle, refoulées par les RG et flics en civil. Le moins qu'on puisse dire c'est que la tournée d'"acceptabilité" menée par la CNDP a plutôt tourné au vinaigre. Et la résistance va continuer jusqu'au 23 février.

ouvrir la porte à l'ignorance, et donc aux dérives et aux manipulations». Face à la rhétorique des intervenants du débat, s'opposèrent les faits, dont la plupart sont connus. Ainsi il serait irresponsable pour Mr Vieu d'arrêter la recherche, ouvrant la porte à l'ignorance alors que le principe même d'ignorance est ce qui est reproché à des industries qui s'empres- sent de développer une technologie dont ils ne peuvent aucunement mesurer les conséquences nuisibles. Les faits parlent d'eux-mêmes lorsqu'un citoyen révèle que les assurances n'acceptent plus d'assurer les fabricants de nanotubes de carbone, ce que Jean Bergougnoux, président du débat reconnaît péniblement. Car, c'est précisément ce genre d'arguments qui se devraient de motiver un moratoire, et l'arrêt de la recherche comme le souhaite le collectif pièces et mains d'œuvres.

En outre, Christophe Vieu n'a pas mentionné sa participation au séminaire «NBI to life» organisé par la Chambre de Commerce France Israël les 19 et 20 Janvier 2009 à Toulouse. Ce séminaire

est intervenu pour dresser un «panorama des activités de formation et de recherche Nanobiotecnologies» en Midi-Pyrénées, suivi par son homologue Israélien le Professeur Uri Sivan (Président du Russel Berri Nanotechnology Institut du Technion) qui en fit de même pour Israël. Encore une preuve de l'impartialité des animateurs du débat.<sup>(16)</sup>

Après l'incident, le président du débat Jean Bergougnoux, ancien directeur général d'EDF<sup>(17)</sup>, s'est employé à décrédibiliser les interventions spontanées des opposants au débat. Il leur reprocha de ne pas adhérer au principe de démocratie. Cet argument, déplacé de la part d'un président censé être neutre, est plus que discutable. Il aurait été utile de préciser que Jean Bergougnoux n'est pas en mesure de donner une leçon de démocratie. Son parcours au sein d'EDF est remarquable, il y officie pendant 24 ans jusqu'à devenir directeur général de 1987 à 1994. C'est en 1994 que Dominique Strauss Kahn (DSK), signe un contrat avec EDF qui met en évidence les liens entre un ancien ministre de l'économie et le lobby nucléaire. La Cour des comptes a même sévèrement critiqué DSK pour les honoraires de consultant qu'il a perçus d'EDF entre 1994 et 1996 (1,5 millions de francs). La Cour a souligné «l'insuffisance des termes du contrat d'origine, qui ne donne aucune indication sur le contenu de la prestation assurée». Mais c'est aussi cette année-là que Gilles Ménage succède à Jean Bergougnoux. Ce dernier devenant son second est amené à signer le contrat de «conseil en relations internationales» pour 30 000 francs par mois avec Dominique Strauss-Kahn. «DSK vient passer deux ou trois heures avec moi tous les quinze jours pour des discussions de stratégie d'entreprise et pour préparer des missions à l'étranger», précise alors Gilles Ménage. Des missions pour le moins suspectes qui, en réalité, consistent à obtenir de nouveaux marchés pour EDF dans divers pays, et surtout à convaincre l'Allemagne de l'importance du développement conjoint de l'ETR auquel les Verts allemands sont alors de farouches opposants.<sup>(18)</sup>

avait pour objet le renforcement des relations académiques, industrielles et économiques entre la région Midi-Pyrénées et l'Etat d'Israël. Il fut organisé avec le support du conseil régional, de la Mairie de Toulouse, de la Communauté d'agglomération du Grand Toulouse et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse. C'est donc après la session portant sur les nanotechnologies que Christophe Vieu

NANO-DÉBAT:  
PAS D'INCIDENT NOTABLE



## Idéologies et Dogmes.

L'intervention des personnes hostiles à la tenue du débat fut une occasion pour Jean Bergougnoux de les reléguer au rôle d'individus investis d'une idéologie technophobe. Pourtant, face au développement d'une technologie dont les conséquences sont largement méconnues, les opposants n'ont souhaité que la mise en place d'un principe de précaution et l'arrêt de la recherche, ce qui inclut la fermeture, du moins provisoire, de Minatec. En ce qui concerne le refus du débat, seul son caractère adémocratique et son avènement après les prises de décisions furent évoqués. On ne peut pas dire de ces constats qu'ils participent à un processus démocratique. D'autre part, Jean Bergougnoux fit l'impasse sur une autre idéologie, bien réelle quant à elle.

Le CEA-Grenoble reçoit chaque année au "Minatec

Crossroad", des personnalités influentes du secteur des nanotechnologies. En 2008, les invités comptaient parmi eux l'américain Mihaïl Roco, "Senior Advisor Nanotechnology" à la National Science Foundation et fondateur de la National Nanotechnology Initiative. Mihaïl Roco n'est pas seulement l'homme qui, en 1999, convainquit Bill Clinton et le Congrès américain d'investir dans les nanotechnologies, après des années d'un intense lobbying.<sup>(19)</sup>

Roco est aussi le co-auteur du rapport "Converging Technologies for improving human performance" ("Technologies convergentes pour améliorer les performances humaines"), publié en 2002 avec William S. Bainbridge, son collègue de la NSF. Ce dernier milite avec les Transhumanistes pour le dépassement de l'humanité par une post-humanité "augmentée", via implants corporels, hybridation homme-machine et autre téléchargement de la conscience sur ordinateur.<sup>(20)</sup> Une idéologie que Rose Fraysinnet des Amis de la Terre avait ensuite évoquée. On la retrouve d'ailleurs citée dans la lettre du débat public numéro 2 : «Il convient donc de s'interroger sur les usages potentiels (question du transhumanisme, par exemple)». Rien de plus au sujet de l'idéologie qui choque les détracteurs des nanos. Nous verrons ce qu'il en sera dans les conclusions que l'Etat fera du débat et qui seront rendues 3 mois après la remise du rapport.<sup>(21)</sup>

## Un débat pour l'assentiment.

Une fois les catégories mises en jeu distinctement tracées, et les voix dissidentes neutralisées, l'abolition des principes d'identité et de démocratie produiront sans doute le comportement escompté de la part du public : son consentement. L'illusion projetée puise sa légitimité collective dans une vision manichéenne des choses : c'est à dire à travers l'hypothétique opposition entre technophiles et technophobes, ces derniers étant instantanément écartés du débat et confinés dans la case spéciale créée pour l'occasion.

Au pouvoir performatif des mots, source éventuelle d'une nouvelle puissance d'agir, s'ajoute donc le débat instauré pour provoquer l'assentiment du peuple et son adhésion par principe. Car



bien qu'il soit convoqué à donner son avis, le peuple n'est que consulté. Les décisions quant à elles ont été prises depuis 2006 avec l'ouverture de Minatec. Et, plus récemment, le 5 mai 2009, Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a présenté le plan Nano-INNOV. Son objectif ? «Donner à l'industrie française les moyens de réussir le virage des nanotechnologies. C'est l'objectif de la plan Nano-INNOV qui repose, entre autres, sur la création de centres d'intégration des nanotechnologies à Grenoble, Saclay et Toulouse. 70 M€ seront consacrés à ce plan dès 2009.» Une décision survenue avant que le débat public ait eu lieu.

La mise en place de ce débat n'est donc pas un préalable à une concertation populaire. Il semble obéir à d'autres attentes, et n'être qu'un moyen d'obtenir habilement le consentement de la population : seuls les mécanismes de gouvernance peuvent être discutés. L'avis du

peuple concernant le développement des nanotechnologies a certes droit de cité mais est en revanche mis à l'écart par l'encadrement inéquitable du débat. Car les nanotechnologies sont déjà là, et le resteront. Il nous est simplement proposé de donner notre avis sur le mode de régulation le plus adapté ainsi que sur les lois qui en découleront. Autrement dit, quel seuil de pollution sommes-nous prêts à accepter ? Quels moyens désirons-nous voir être mis en place afin de pouvoir pénaliser ceux qui ne respectent pas ce seuil ? Quels types de recherches sont prioritaires ? Quelles conséquences humaines, sociales et environnementales sommes-nous prêts à tolérer pour que la «révolution nano» advenue ?

Julien TEIL

(1) <http://www.piecesetmaindoeuvre.com/>

(2) <http://www.nanomonde.org/>

(3) <http://www.strategies.fr/new-busine...>

(4) <http://www.millebabords.org/spip.ph...>

(5) Voir le courrier « Lettre aux fossoyeurs du débat public » <http://www.debatpublic-iter.org/doc...>

(6) <http://www.debatpublic-iter.org/act...>

(7) <http://www.strategies.fr/new-busine...>

(8) [http://www.i-e.fr/#consultants\\_refe...](http://www.i-e.fr/#consultants_refe...)

(9) <http://www.strategies.fr/etudes-ten...>

(10) <http://www.rue89.com/2008/11/09/edu...>

(11) <http://www.rue89.com/2008/11/09/edu...>

(12) <http://www.lemondeinformatique.fr/a...>

(13) (14) [-&gt;<http://amisdelaterremp.free.fr/spip.php?article161>] class="spip\_url spip\_out"><http://www.ladepeche.fr/article/200...>

(15) <http://www.forbes.com/2006/01/09/in...>

(16) <http://www.israelvalley.com/news/20...>

(17) (18) [-&gt;<http://www.amisdelaterre.org/Nouvelles-des-Lobbies-.html>] class="spip\_url spip\_out"><http://www.amisdelaterre.org/Nouve...>

(19) <http://www.piecesetmaindoeuvre.com/...>

(20) <http://www.piecesetmaindoeuvre.com/...>

(21) <http://www.debatpublic-nano.org/act...>

URL de cet article

<http://www.legrandsoir.info/Le-Debat-Public-sur-les-nanotechnologies-ademocratique.html>

# Rencontres et lectures à contre courant

## La crise. Quelles crises ?

Le CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde) vient de publier son dernier ouvrage centré sur ce qui aura le plus marqué les esprits en 2008-2009, résumé sous le terme général "La Crise". Certes tout le monde a en mémoire la crise financière née aux Etats-Unis et qui a déferlé sur la planète. Pour les auteurs elle ne revêt pas que le visage de la finance car elle a généré d'autres crises: 1) la crise économique et sociale: faillites d'entreprises et licenciements massifs; 2) la crise alimentaire: la forte augmentation du coût des produits alimentaires de base a entraîné un accroissement important des personnes souffrant de la faim : un milliard et demi aujourd'hui; 3) la crise climatique: le capitalisme productiviste privilégie les profits quel qu'en soit le coût écologique, d'où le saccage de l'environnement; 4) la crise migratoire: la dégradation des conditions de vie dans les pays en développement pousse les habitants à rechercher ailleurs une vie meilleure ; 5) la crise politique internationale: l'onde de choc de la crise financière a secoué les institutions internationales: G8, G20, FMI, BM, OMC, ce qui ne les empêche pas de continuer à imposer leurs orientations ultra-libérales. Ces crises bien entendu ne sont pas séparées et le livre analyse leur interconnexion. S'il étudie en détail la situation du Nord où est née la crise financière, il prête aussi une attention particulière aux pays du Sud. Enfin, les auteurs ne se contentent pas d'analyser, ils s'intéressent aux résistances actuelles en Amérique Latine et font des propositions alternatives. Il apparaît clairement pour eux qu'il n'y aura pas d'autre solution que d'attaquer directement le mal à la racine : le système capitaliste productiviste.

«**La crise. Quelles crises ?**» (Damien Millet et Eric Toussein) 20€. Editions ADEN, 44 rue A. Bréart - 1060 BRUXELLES Belgique.

## La lutte des signes

40 ans d'autocollants politiques (Zvonimir Novak) - Magnifique ouvrage que celui qui fait défiler sous nos yeux quarante années d'autocollants politiques qui ont fleuri un peu partout au gré de l'imagination. Leur support privilégié ? Tout le monde le connaît : c'est le mobilier urbain: boîtes aux lettres, bancs publics, panneaux de signalisation... Partout l'autocollant est chez lui. Et pourtant jusqu'alors il n'a jamais fait l'objet d'une étude d'ensemble. Z. Novak tente de réparer cette injustice et nous permet ainsi de porter notre regard sur ce monde des signes-messages politiques. Ephémère, l'autocollant n'en écrit pas moins l'histoire au quotidien, celle vécue par le premier acteur de terrain : le militant. Il rafraîchit la mémoire : revécu d'événements oubliés, manif mémorable, meeting perdu de vue... Son langage imagé est un indicateur privilégié de l'identité des structures militantes et un révélateur de notre culture politique. Agitateur d'idées, il prouve que nos sociétés sont encore bien vivantes.

«**La lutte des signes**» est paru aux "Editions Libertaires" 35 allée de l'Angle Chaucre 17190 ST-GEORGES D'OLERON - 30€ (+10% frais de port). tél .05.46.76.73.10.

## La République des Bigots

Nombre de naïfs pensent que l'Eglise catholique a perdu de son pouvoir séculier. En fait, elle n'y a jamais renoncé. La voilà même encouragée par les propos scandaleux de Sarkozy pour qui le curé est plus apte que l'instituteur à développer le sens moral des enfants. Et le silence des médias et le silence des intellectuels – qui songent surtout à lécher les talonnettes du président – l'enhardissent dans sa prétention à imposer ses valeurs et à « ouvrir » la laïcité à son profit. Ce

livre montre que l'Eglise n'a pas changé, car elle ne peut pas changer: elle demeure dogmatique, professe des « vérités » qui défient la raison, s'ingénie à priver tout être de son esprit critique, elle reste l'adversaire de la démocratie qui, elle, refuse tout obscurantisme, tout diktat tombé du ciel, et fonctionne selon les seules exigences de la raison, ce qui implique que chacun reste maître des ses choix de vie.

«**La République des Bigots**» est paru aux Editions Libertaires, 35 allée de l'Angle, Chaucre 17190 ST GEORGES D'OLERON Tél. 05 46 76 73 10 Prix : 10 euros + 10% de frais de port.

## La retraite des syndicats :

### Revenu différé contre salaire continué

Des voix se sont élevées devant cette régression sociale d'une ampleur encore sous-estimée mais elles n'ont pas eu beaucoup d'écho. Nicolas Castel, chercheur au Centre d'Études de l'Emploi, montre comment les grandes confédérations syndicales, se laissant enfermer dans l'argumentaire erroné et catastrophiste des experts et des politiques, ont été incapables de défendre notre système. Certes, la « réforme » a en partie échoué du fait du peu de succès des produits en capitalisation, mais elle est en passe de réussir son objectif premier : transformer la répartition. En mettant cette dernière au service de la prévoyance (comptes notionnels pour les uns) et de l'assistance (solidarité nationale pour les autres), elle rabat la figure du retraité sur l'image de l'inactif (pauvre ou prévoyant) pesant sur les actifs et réduit la retraite à un revenu différé d'une activité laborieuse ou à une assistance publique. Assumant le legs du passé, l'auteur montre au contraire que les retraites ont su incarner une autre conception : celle d'un salaire continué basé sur sa qualification venant bouleverser notre rapport au temps et au travail. Engageant l'ensemble des rapports sociaux, cette autre vision de la retraite peut contribuer à une salutaire réévaluation sociale et politique du salariat.

«**La retraite des syndicats : revenu différé contre salaire continué**» de Nicolas Castel est paru aux Éditions La Dispute. 288 pages. ISBN : 978-2-84303-191-5. 24 euros.

## Les éditocrates

Vous les connaissez bien. Leur visage et leur voix vous sont familiers. Ils signent tous les jours un éditorial dans la presse écrite; ils livrent une chronique chaque matin sur une antenne de radio; ils occupent les plateaux des grandes - et des petites - chaînes de télévision; chaque année, voire plusieurs fois par an, leurs nouveaux livres envahissent les tables des librairies. "Ils", ce sont les "éditocrates". Ils ne sont experts en rien mais ils ont des choses à dire sur (presque) tout et, à longueur de journée, ils livrent à l'auditeur-lecteur-télespectateur-citoyen leurs commentaires creux ou délirants sur le monde comme il va et comme il devrait aller. Sentencieux, ils racontent (à peu près) tous la même chose et dans (presque) tous les domaines, que ce soit sur la vie politique, la crise économique, les problèmes de société, les questions internationales, etc. Pontifiants, ils répètent à tout bout de champ qu'ils sont "politiquement incorrects" - alors qu'ils sont les plus illustres représentants du conformisme intellectuel. A travers dix portraits drôles et corrosifs, ce livre dévoile l'imposture de ces professionnels de la pensée-minute.

«**Les éditocrates**» Ou comment parler de (presque) tout en racontant (vraiment) n'importe quoi. Ouvrage collectif paru aux Editions La Découverte. 196 p. 12.50 euros.

# La dette publique, il y a près de quatre siècles...

**Colbert** : Pour trouver de l'argent, il arrive un moment où tripoter ne suffit plus. J'aimerais que Monsieur le surintendant m'explique comment on s'y prend pour dépenser encore quand on est déjà endetté jusqu'au cou...

**Mazarin** : Quand on est un simple mortel, bien sûr, et qu'on est couvert de dettes, on va en prison. Mais l'Etat... L'Etat, lui, c'est différent. On ne peut pas jeter l'Etat en prison. Alors, il continue, il creuse la dette ! Tous les Etats font ça.

**Colbert** : Ah oui ? Vous croyez ? Cependant, il nous faut de l'argent. Et comment en trouver quand on a déjà créé tous les impôts imaginables ?

**Mazarin** : On en crée d'autres.

**Colbert** : Nous ne pouvons pas taxer les pauvres plus qu'ils ne le sont déjà.

**Mazarin** : Oui, c'est impossible.

**Colbert** : Alors, les riches ?

**Mazarin** : Les riches non plus. Ils ne dépenseraient plus. Un riche qui dépense fait vivre des centaines de pauvres.

**Colbert** : Alors, comment fait-on ?

**Mazarin** : Colbert, tu raisones comme un fromage ! Il y a quantité de gens qui sont entre les deux, ni pauvres ni riches... Des Français qui travaillent, rêvant d'être riches et redoutant d'être pauvres ! C'est ceux-là que nous allons taxer, encore plus, toujours plus ! Ceux-là ! Plus tu leur prends, plus ils travaillent pour compenser... C'est un réservoir inépuisable. »

Extrait de la pièce de Théâtre «*Le Diable Rouge*» d'Antoine Rault

## COMITE DE REALISATION

A. BIHR / H. COUPERNOT / L. DALSTEIN / G. DENEUX  
J. FORTCHANTRE / O. MANGEOT / M. MANSOUR / B. MARION  
B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER

## BULLETIN D'ABONNEMENT

\* \* \*

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE . . . . . 10 Euros  
 de SOUTIEN . . . . . Euros  
 Faibles ressources (selon possibilités) . . .

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CPPAP

n° 0213 G 87630

Dispensé de timbrage

Mulhouse-CTC

**A CONTRE COURANT**  
(service abonnements)  
BP 12123  
68060 MULHOUSE cedex 2

**P**

**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

Déposé le 04/02/2010

## Sommaire

- Page 1 ..... Edito : Ça commence mal !  
Page 2 ..... Italie : La révolte des travailleurs  
immigrés à Rosarno  
Page 3 à 5 ..... Pour Haïti : honneur et respect  
Page 6 à 9 ..... Que cache la croissance  
de la dette publique ?  
Page 10 ..... Daniel Bensaïd restera parmi nous  
Page 10 ..... Edito AL : De la Suisse à Copenhague  
Page 11 ..... Le retour masqué du plombier polonais  
Page 12 à 14 ..... Le débat public sur  
les nanotechnologies : adémocratie  
Page 15 ..... Rencontres et Lectures  
Page 16 .. La dette publique, il y a près de quatre siècles

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)  
et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : <http://www.acontrecourant.org>  
Courriel : [courrier@acontrecourant.org](mailto:courrier@acontrecourant.org)

Impression et Direction de publication :  
JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo  
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE